Etude tactique CIM Radio

Vague 2012-2

Avril 2012 - Juin 2012

Méthodologie

CIM – Centre d'Information sur les Médias
Chaussée de la Hulpe 181, Bte 22 - 1170 Bruxelles
Tél. : 32 2 661 31 50 - Fax: 32 2 661 31 69
E-mail : info@cim.be
URL : http://www.cim.be

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE RADIO 5

2 PRÉAMBULE 6

2.1 LE CIM, SES DIFFÉRENTES INSTANCES ET SES COLLABORATEURS 7
2.2 L'ÉTUDE RADIO 8
2.3 L'INSTITUT 9

3 DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE 10

3.1 SCHÉMAS DE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE 10
3.2 INTERVIEWS EN FACE-À-FACE 12
3.2.1 Sélection des répondants 12
3.2.2 Détermination des adresses 12
3.2.3 Procédure de contact 13
3.2.4 Enquête face-à-face 15
3.2.5 Résultat du recrutement 17
3.3 TERRAIN « CARNET D'ÉCOUTE » 21
3.3.1 Périodes couvertes 21
3.3.2 Utilisation du carnet d'écoute 22
3.3.3 Carnet d'écoute papier 22
3.3.4 Carnet « online » : www.cimradio.be 27
3.4 LES RELANCES TÉLÉPHONIQUES/ POSTALES/ PAR SMS/ PAR MAILS 30
3.5 TAUX DE RETOUR DES CARNETS 31

4 VÉRIFICATION DES CARNETS ET VALIDATION 32

4.1 VÉRIFICATION DES CARNETS 32
4.2 RÈGLES DE VALIDATION : 32
4.3 NOMBRE DE CARNETS REJETÉS 32
4.4 PROFIL DES CARNETS RETOURNÉS 33

5 ASCRIPTION : PRINCIPES ET RÉSULTATS 34

5.1 TECHNIQUE DE L'ASCRIPTION (OU IMPUTATION) 34
5.2 ASCRIPTION DÉTAILLÉE 34
5.3 RÉSULTATS DE L'ASCRIPTION POUR LA VAGUE 2012-2 35

6 ECHANTILLON 36

6.1 PROFIL DE L'ÉCHANTILLON AVANT REDRESSEMENT 36
6.2 REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON 36
6.2.1 Principes du redressement effectué 36
6.2.2 Résultats du redressement 39
6.2.3 Calcul des bornes des classes sociales 39
6.3 PROFIL DE L'ÉCHANTILLON APRÈS REDRESSEMENT 42

7 TABLEAUX RECAPITULATIFS 43

7.1 NATIONAL 44
7.2 NORD 46

7.3 SUD 48
8 CONTRÔLES DE L'ÉTUDE 50
8.1 RÔLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE 50
8.2 RÔLE DE LA STRUCTURE PERMANENTE 50
9 EXPLOITATION ET MISE À DISPOSITION DES DONNÉES 51
9.1 ANALYSE DES AUDIENCES 51
9.2 MEDIA-PLANNING 51
9.3 RÈGLES DE PUBLICATIONS 51
9.4 FICHIERS DES DONNÉES INDIVIDUELLES 52
10 LES INTERVALLES DE CONFIANCE 52
ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT (CAPI) VAGUE 2012-2 54
ANNEXE 2 : GUIDE POUR LA RELANCE TÉLÉPHONIQUE 80
ANNEXE 3: LISTE DES REGROUPEMENTS 81

Mot du Président de la Commission Technique Radio

Bonjour à tous,

Les résultats de la vague radio 2012-2 de l'étude CIM 2011-2013 sont à ce jour disponibles.

Le terrain de cette vague s'est déroulé du 02 avril au 24 juin 2012, soit pendant 12 semaines consécutives, et a totalisé 8.091 interviews.

Tous les critères de répartition, que ce soit par région, par sexe ou par classe d'âge, sont en ligne avec les objectifs.

A noter cependant une légère baisse des retours des carnets d'écoute, à Bruxelles et en Wallonie (+/- 5%), alors que dans le Nord le taux de retour est stable.

Petite observation intéressante et qui se confirme vague après vague : le pourcentage des auditeurs qui écoutent la radio au départ de leur poste de TV continue d'augmenter, se situant maintenant à +/- 17%.

Merci à tous les membres de la CT Radio et à GfK pour cette collaboration efficace,
Bonne lecture à tous,

François Chaudoir
Président de la Commission Technique CIM Radio

2 Préambule

La vague 2012-2 s'inscrit dans le cinquième contrat d'étude d'audience radio "tactique", lancé par le CIM pour la période 2011-2013. Sa réalisation a été confiée à GfK : SIGNIFICANT-GfK opère la partie terrain de l'étude, tandis qu'AUDIMETRIE-GfK est en charge des traitements informatiques. Ce contrat prévoit la réalisation de 3 vagues d'enquêtes par an.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique. L'univers Nord est constitué des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, le Brabant Flamand hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le néerlandais comme langue usuelle. L'univers Sud est constitué des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg, le Brabant Wallon hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le français comme langue usuelle.

La philosophie de l'étude est d'être mono-source, reposant sur un carnet d'écoute d'une semaine (8 jours pour le répondant) sur un échantillon de ± 8.000 interviews par vague. La vague 2012-2 constitue la 2ème vague de l'année 2012.

Le recrutement des répondants est effectué par le biais d'une enquête face-à-face au domicile, sur base d'un tirage aléatoire d'individus ayant l'âge minimum requis. La tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les individus figurant sur sa feuille de route (qui mentionne des adresses, et pour chacune le sexe et l'âge de la personne à interroger)
- Tenter de les recruter pour participer à l'étude
- Pour les individus acceptant de participer, leur laisser le carnet d'écoute et remplir avec eux le premier jour (soit l'écoute radio de la veille).
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée, un questionnaire sur les habitudes d'écoute et les données relatives à son écoute radio (audience totale, et audience hebdomadaire).
- Transmettre ces renseignements à Significant GFK.

Les 7 jours suivants du carnet sont à remplir par l'interviewé lui-même, à qui l'on demande ensuite de renvoyer par la poste le carnet complété. Pour les individus qui ne le font pas, l'information des jours suivant l'interview est reconstituée par ascription.

La vague 2012-2 s'est déroulée de la manière suivante :

- le recrutement : du lundi 02 avril 2012 au dimanche 24 juin 2012
- le remplissage du carnet : du samedi 31 mars 2012 au samedi 30 juin 2012
- retour des carnets d'écoute : les carnets de cette vague 2012-2 ont été acceptés jusqu'au lundi 16 juillet 2012.

Le chiffre final s'établit à 8.091 interviews, avec 7.165 auditeurs radios (après validation des carnets et ascription) et 5.388 carnets remplis (après validation des carnets). L'objectif de retour était de 5.440 carnets (50% Sud, 50% Nord).

2.1 Le CIM, ses différentes instances et ses collaborateurs

Né en 1971 de la fusion de l'OFADI (premier organisme d'authentification de la diffusion de titres de presse en Belgique) et du CEBSP (premier organisme belge de mesure d'audience), le CIM est une association ayant pour objectif la fourniture de chiffres de référence pour le marché publicitaire belge. Les données récoltées par le CIM sont avant tout destinées à ses membres qui cofinancent les études. Certains résultats sont toutefois disponibles pour le grand public. Ceux-ci sont publiés sur le site du CIM : www.cim.be

Les membres du CIM se composent d'annonceurs, d'intermédiaires (agences de publicité et agences média), et de médias. Ces membres sont réunis en Assemblée Générale où les voix sont réparties entre les différentes associations professionnelles du secteur et les membres individuels de telle sorte que tous les intérêts en présence sur le marché publicitaire soient équitablement représentés.

2.2 L'étude Radio

La présente méthodologie concerne exclusivement l'étude CIM Radio. Cette étude est pilotée depuis 2002 par la Commission Technique Radio, composée actuellement des membres suivants :

Président : François Chaudoir (Space)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters
Michaël Debels
Nadège Deroeck

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)
Sven Lardon (VRT)
Marco Marini (IP)
Michèle Losange (Havas Media)
Stéphanie Piret (OMD)
Jo Snoeckx (Qgroup)
Nathalie Verlinden (Mediaedge:cia)
Julie Wijns (Zenith Optimedia)
Pierre Portugaels (RTBF)

2.3 L'institut

La réalisation de l'étude est réalisée depuis 2005 par GfK.

Le terrain d'enquête est réalisé par SIGNIFICANT-GfK, Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, dirigé par :

Johan Schockaert – Managing Director

Les traitements sont quant à eux réalisés par AUDIMETRIE-GfK, Rue Colonel Bourg 111, 1140 Bruxelles, dirigé par :

Wout Dockx – General Manager

3 Déroulement de l'enquête

3.1 Schémas de déroulement de l'enquête

Les schémas ci-dessous détaillent la suite d'opérations réalisées pour l'étude radio.

Tout d'abord l'enquête proprement dite, avec l'interaction entre répondant et enquêteur, l'ensemble étant dans la sphère de responsabilité de Significant GfK. Une fois en possession du carnet, et pendant les 7 jours suivants l'interview, le répondant consigne donc lui-même son comportement d'écoute radio.

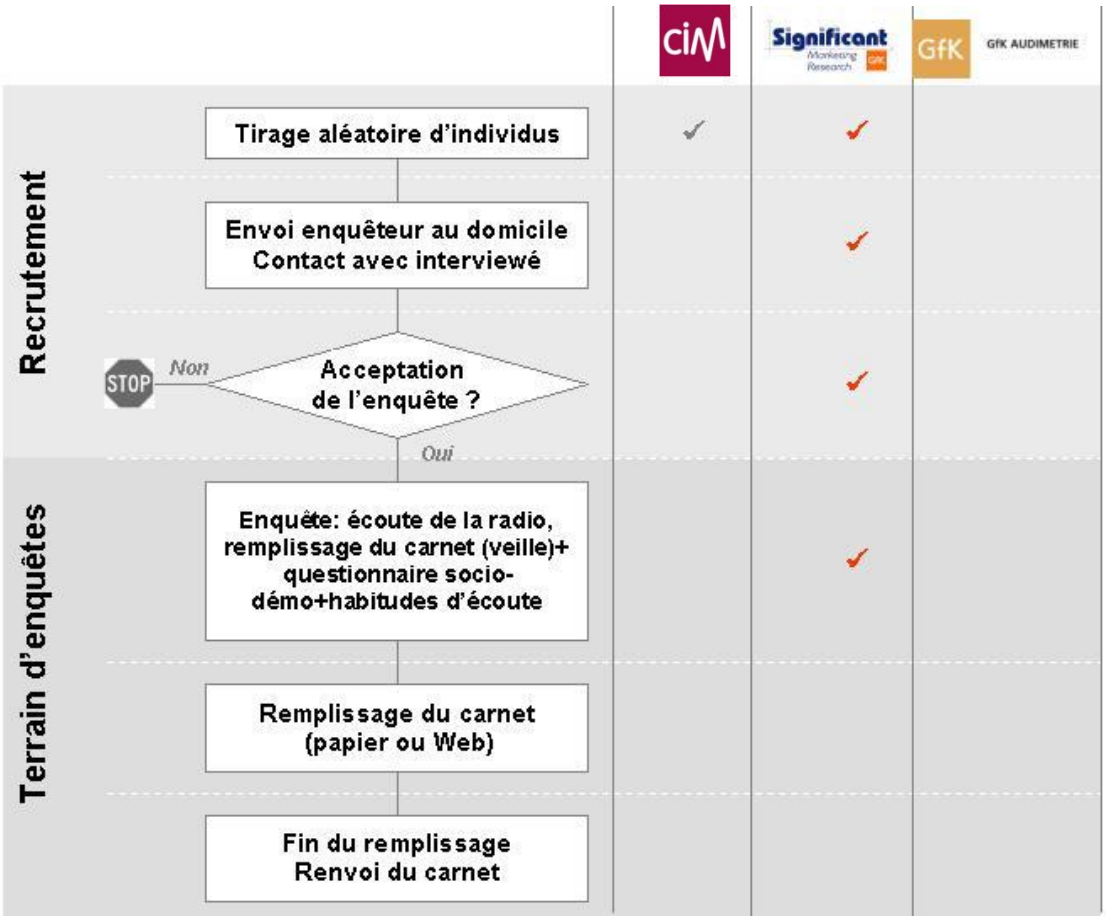

Figure 1 : Le processus de recueil des données, du tirage de l'échantillon à la remise du carnet

Le processus de recueil des données démarre avec le tirage aléatoire d'un échantillon d'adresses à partir d'une liste de l'ensemble de la population belge. Les enquêteurs se rendent chez le répondant pour lui proposer de participer à l'étude CIM Radio. En cas d'acceptation de l'interview, l'enquêteur va :

- donner des informations sur l'étude
- accompagner le répondant pour le remplissage du carnet : audience totale + audience « veille »
- inviter le répondant à tenir le carnet à jour pendant une semaine.
- interroger le répondant sur ses habitudes d'écoute et enregistrer en même temps les données socio-démographiques du répondant dans le système CAPI.

Après l'interview, c'est au répondant de remplir le carnet d'écoute pendant les sept jours suivant. Pour cela, il a le choix entre une version papier et un carnet via Internet. Le carnet rempli est renvoyé chez Significant GfK, soit par la poste, via une enveloppe laissée lors de l'interview pour la version papier, ou via une procédure automatisée de confirmation pour les carnets d'écoute Web.

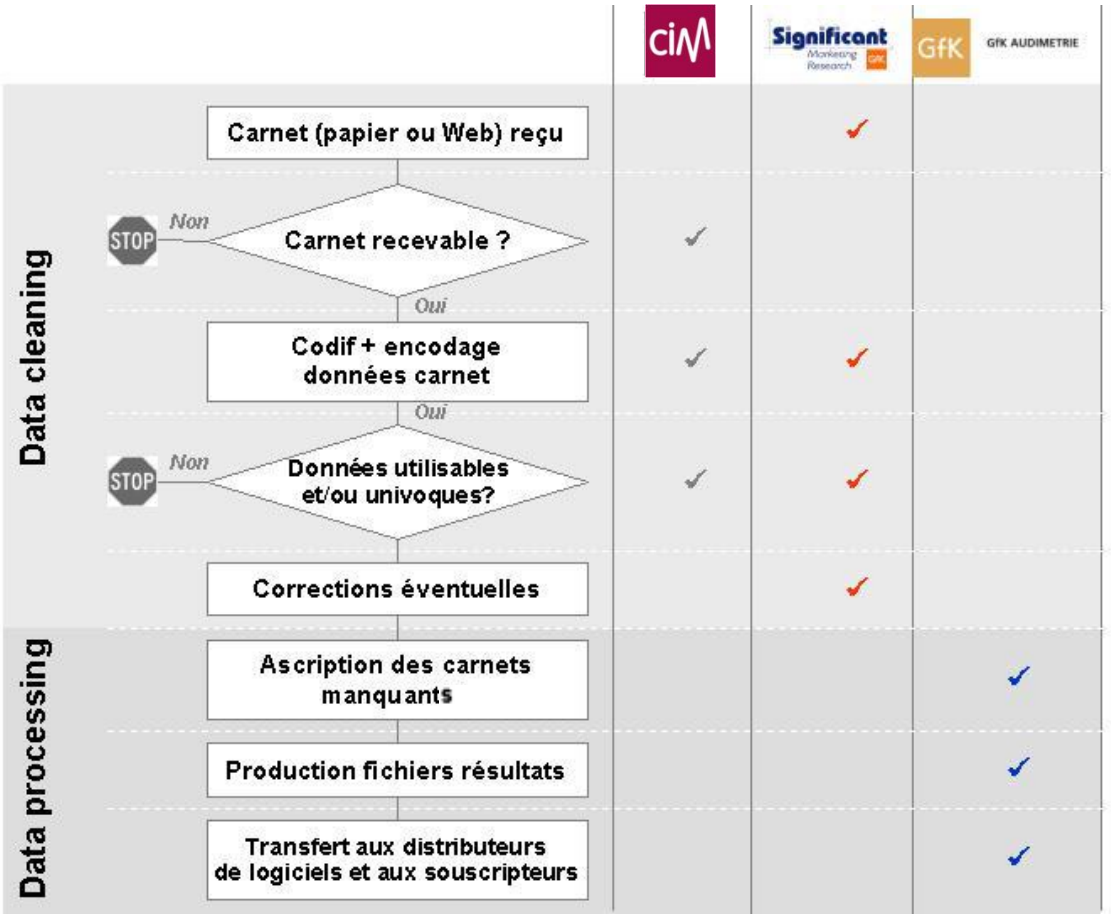

Figure 2 : Le processus de traitement des données depuis la réception du carnet jusqu'à la publication des résultats

Le traitement des données commence à la réception du carnet rempli (par poste ou par internet). En premier lieu, on contrôle la validité de chaque carnet (voir « vérification des carnets et validation »).
Lorsqu'un carnet est conforme aux exigences de qualité, son contenu est encodé. L'opération est encadrée par un codebook élaboré par le CIM dont le contenu a été approuvé par la Commission Technique. En cas de difficulté d'identification d'une radio, on fait appel à l'expertise du CIM. Les carnets complètement encodés sont ensuite transférés pour traitement. Ce traitement comprend des tests de cohérence.

3.2 Interviews en face-à-face

3.2.1 **Sélection des répondants**

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), sera attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de 12 ans et plus (ou 11 ans et plus pour le deuxième tirage de l'année) qui y habitent.
Ce total sera ensuite réparti, par arrondissement, en groupes de 6 interviews par point de chute. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements seront attribués au hasard à certains quartiers INS ou à des conglomérats de quartiers INS constitués selon la méthode ci-dessous. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permettra de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler. Pour tous les quartiers INS de moins de 150 habitations, l'Institut composera des nouveaux quartiers assez grands afin de ne pas devoir exclure des quartiers INS de trop petite taille. Ces nouveaux quartiers seront composés en regroupant le quartier trop petit avec les quartiers voisins en supprimant le dernier (ou les deux ou trois etc. derniers) chiffre du code quartier (composé de 4 chiffres).

Cette attribution se fera de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connus, le rapport entre les deux informations détermine l'intervalle de tirage.

3.2.2 **Détermination des adresses**

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consistera en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tirera 6 fois 20 personnes (5 adresses de départ + 5 adresses de réserve + 10 adresses de remplacement).

La représentativité sexe*âge de l'échantillon est garantie par la méthode de tirage par points de chute décrite ci-dessous. Pour chaque point de chute:

1. Les profils sont triés par (1)sexe – (2)âge – (3)adresse
2. Afin d'éviter la réinterrogation de personnes ayant déjà participé à l'enquête, l'Institut élimine du fichier de tirage toutes les combinaisons âge*sexe*adresse (ou âge +1*sexe*adresse s'il s'agit d'un nouveau fichier annuel) qui ont été contactées lors des 3 vagues précédentes.
3. La première adresse est sélectionnée de façon aléatoire et les 19 adresses de réserve sélectionnées sont :
    - Les 9 adresses précédentes (avec exclusion des personnes du même ménage)
    - Les 10 adresses suivantes (avec exclusion des personnes du même ménage)
    - Avec des écarts maximum au niveau de l'âge de
        - Max. +/- 2 ans pour les 12-16 ans
        - Max. +/- 3 ans pour les 17-24 ans
        - Max. +/- 5 ans pour les > 24 ans

- Pas de différence de sexe entre la première adresse et les adresses de réserve

4. Les 5 autres premières adresses sont sélectionnées sur base d'un intervalle (nombre d'habitants dans le quartier choisi /nombre d'interviews = 6)

Pour les interviews par point de chute où il n'est pas possible de trouver 19 adresses de remplacement en respectant les critères ci-dessus dans un même quartier INS, la méthode de regroupement explicitée ci-dessus pour le regroupement des quartiers de moins de 150 habitations sera également utilisée pour la sélection des adresses de réserve.

Au total, afin d'assurer la réalisation de 8.000 enquêtes, l'Institut tire 8.000 + 100 (50 Bruxelles, 25 Flandre, 25 Wallonie) fois 20 personnes pour chacune des vagues.

Plusieurs personnes d'un même ménage ne peuvent pas :

1. Etre sélectionnées comme première adresse d'une feuille de route
2. Etre sélectionnées dans la même feuille de route

Chaque combinaison d'une personne/adresse sur une feuille de route donnera lieu à la génération d'un numéro unique, utilisé comme clef de référence pour l'ensemble des fichiers de contrôles générés ultérieurement (voir infra).

3.2.3 **Procédure de contact**

Les adresses sélectionnées seront des adresses non nominatives, faisant uniquement mention du sexe et de l'âge de la personne à interroger.

Pour chaque enquête à réaliser, l'enquêteur dispose d'une feuille de route avec 10 adresses, soit 5 adresses de départ et 5 adresses de réserve. Les 5+5 adresses d'une feuille de route renvoient naturellement toutes au même quartier INS (sauf exceptions) et font généralement mention d'un même sexe et d'un même groupe d'âges. Seule la personne d'âge et de sexe correspondants peut être interrogée. Son remplacement par un autre membre du ménage (sexe et âge différents), même habitant à l'adresse sélectionnée, est exclu.

Pour réaliser son premier contact, l'enquêteur peut commencer par n'importe quelle adresse parmi les 5 mentionnées sur sa feuille de route ; il peut par ailleurs essayer de les contacter successivement toutes les cinq. L'ordre suivant lequel ces adresses sont visitées est donc laissé à son libre choix. Le premier contact correspondra impérativement à une visite de l'adresse.

L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Cependant, depuis la vague 14, des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisament de contacts avec des actifs. Ainsi, 55% des premiers contacts et 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Pour Bruxelles, étant donné que la procédure de recrutement est quelque peu différente (pré-recrutement téléphonique), l'objectif n'a été fixé qu'en termes de nombre de contacts. 60% des premiers contacts doivent donc être réalisées après 17h ou le week-end dans cette région.

Un objectif par jour et par semaine doit également être respecté. Par conséquent, le nombre d'interviews réalisées chaque jour doit correspondre à 14,3% de l'objectif défini pour la

semaine. Ces quotas doivent être respectés durant chaque vague tant au Nord qu'au Sud du pays. La Commission Technique a cependant assoupli cette règle de répartition dans un cas. Lors des enquêtes effectuées le lundi, l'enquêteur peut interroger le répondant sur l'un ou l'autre jour du week-end en ce qui concerne le jour d'écoute de la veille (voir point 3.3.1). Cet assouplissement permet de faire face aux difficultés rencontrées par les enquêteurs pour réaliser des enquêtes le dimanche.

Si aucune enquête n'est obtenue après une première visite à ces 5 adresses, les adresses encore utilisables devront être contactées à nouveau. Ce deuxième contact devra être établi après 17 heures, soit par revisite, soit par téléphone.

Un contact téléphonique est autorisé dans deux cas :

- si l'enquêteur a pu se procurer un numéro de téléphone dans le cadre de sa première visite sur place. Le contact téléphonique ne peut être utilisé que pour fixer un rendez-vous
- pour la zone de Bruxelles, la collecte préalable des numéros de téléphone et l'appel des répondants avant l'interview a été autorisé par la Commission Technique pour contacter les personnes de 45 ans et plus.

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente (la porte a été ouverte par un autre membre du ménage), l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

En principe, et sous réserve d'exceptions (voir ci-dessus), le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite et dissocié de l'interview proprement dite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle. La Structure Permanente du CIM vérifie la qualification linguistique des enquêteurs bilingues. Ces deux catégories d'enquêteurs sont testées dans les bureaux du CIM et ce avant qu'ils puissent commencer à travailler.

Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.

3.2.4 **Enquête face-à-face**

L'enquête est réalisée sur base d'un programme CAPI (Computer Assisted Personal Interview).

Figure 3 : Déroulement de l'enquête

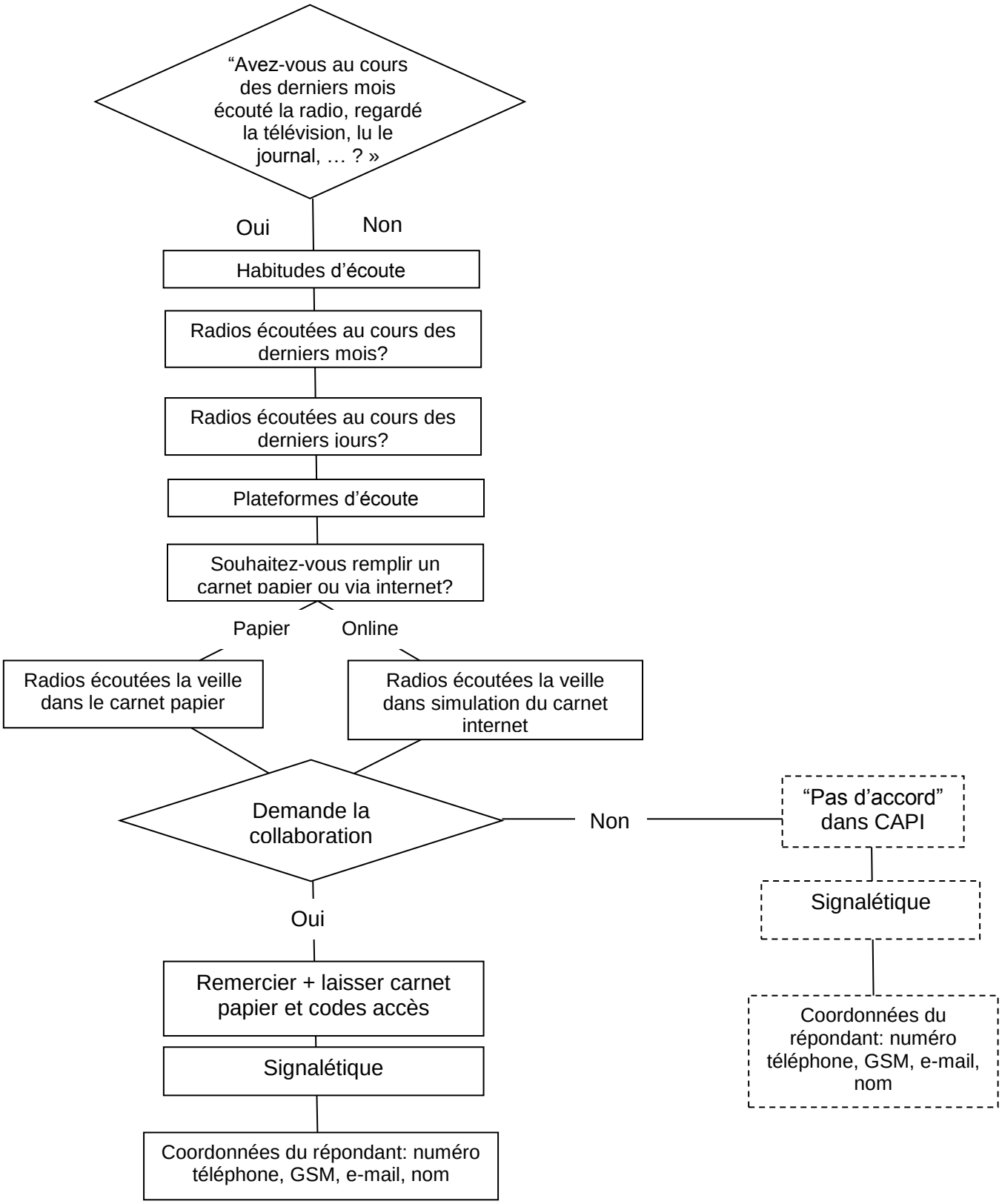
"Avez-vous au cours des derniers mois écouté la radio, regardé la télévision, lu le journal, … ? »
Oui
Non
Habitudes d'écoute
Radios écoutées au cours des derniers mois?
Radios écoutées au cours des derniers jours?
Plateformes d'écoute
Souhaitez-vous remplir un carnet papier ou via internet?
Papier
Online
Radios écoutées la veille dans le carnet papier
Radios écoutées la veille dans simulation du carnet internet
Demande la collaboration
Non
"Pas d'accord" dans CAPI
Signalétique
Coordonnées du répondant: numéro téléphone, GSM, e-mail, nom
Oui
Remercier + laisser carnet papier et codes accès
Signalétique
Coordonnées du répondant: numéro téléphone, GSM, e-mail, nom

L'interview comporte les éléments suivants :

- une question introductive sur la consommation des grands médias ;
- des questions sur l'équipement télévisuel des ménages
- l'écoute de la radio, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- les 3 stations de radio les plus écoutées au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- des questions sur les plates-formes d'écoutes via lesquelles le répondant écoute habituellement la radio
- l'écoute de la veille par quart d'heure, par station et par lieu d'écoute (10 minutes au moins par quart d'heure et si plusieurs stations dans un quart d'heure, la station écoutée le plus longtemps) ;
- Les habitudes d'écoute, notamment la fréquence d'écoute, sur une semaine moyenne ou samedi/dimanche, pour des tranches horaires déterminées ;
- les renseignements socio-démographiques.

On trouvera le détail du questionnaire en annexe 1.

La tâche de l'enquêteur consiste également à accompagner le répondant dans le remplissage correct du carnet.
Après la visite de l'enquêteur, c'est donc au répondant sélectionné de remplir le carnet et à le renvoyer chez Significant GfK, après 7 jours de remplissage, au moyen d'une enveloppe « Port payé par le destinataire ».

Les répondants qui renvoient leur carnet ont l'occasion de remporter un des 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100 euros chacun. Depuis la vague 2011-2, les répondants entre 12 et 34 ans recoivent également la possibilité de remporter 1 iPhone4.

3.2.5 **Résultat du recrutement**

Pour la vague 2012-2, le total des adresses tirées était de 162.000, et 28.721 contacts ont été réalisés. La répartition des contacts s'est établie comme suit:

Résultat des contacts	Terrain V2012-2
	N=
Nombre de contacts réalisés	28.721
	%
Adresse inexistante / pas trouvée	2,3
Personne à la maison	27,6
Personne à interroger (PI) inexistante	5,9
Hors groupe-cible	1,3
PI pas à la maison	6,0
PI absente durant l'étude	1,2
Refus[1]	22,8
Enquête réalisée	28,4
Rendez-vous	3,1
Problème de langue	1,3
Travaille dans un des secteurs suivants: Publicité, études de marché, Marketing, Journalisme, Media	0,1
A participé au cours des 4 derniers mois à une autre enquête	0,1
A participé au cours des 12 derniers mois à une autre enquête sur les médias	0,0

[1]Un refus s'applique également à un refus de la part des parents de la PI.

Selon les cas, le nombre d'adresses utilisées pour réaliser une interview est plus ou moins important, sachant qu'une adresse de rang 1 correspond à la première adresse utilisée par l'enquêteur.

Rang des adresses	Terrain V2012-2
	%
rang 1	36,1
rang 2	19,7
rang 3	11,0
rang 4	6,5
rang 5	8,7
rang 6	9,0
rang 7	3,2
rang 8	1,7
rang 9	1,3
rang 10+	2,8

De même, chaque interview réalisée nécessite un nombre de contacts différents. Un contact de rang 1 signifie que l'enquêteur est parvenu à réaliser son enquête lors de la première visite à la première adresse.

Rang des contacts	Terrain V2012-2
	%
rang 1	34,3
rang 2	19,9
rang 3	11,3
rang 4	6,3
rang 5	5,2
rang 6	9,6
rang 7	3,9
rang 8	2,3
rang 9	1,9
rang 10+	5,3

Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus, p.11), la répartition des enquêtes a été la suivante :

		Interviews		Premier contact	
	F-t-F	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend
Total	**8.091**	37,1%	62,9%	35,4%	64,6%
Nord	**4.019**	35,2%	64,8%	35,9%	64,1%
Sud	**4.072**	38,9%	61,1%	34,8%	65,2%
Flandre	**3.859**	35,6%	64,4%	36,5%	63,5%
Wallonie	**3.107**	37,0%	63,0%	38,2%	61,8%
Bruxelles	**1.125**	42,4%	57,6%	24,0%	76,0%

Ces objectifs ont donc été atteints par Gfk Significant.

Pour rappel, le recrutement a été effectué du lundi 02 avril 2012 au dimanche 24 juin 2012. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 8.091. Pour ces 8.091 interviews, 28.078 contacts ont été nécessaires, ce qui revient à 0,29 interviews par contact. Depuis 2006, l'objectif n'est plus fixé en nombre d'interviews réalisées mais en nombre de carnets rentrés (cfr.infra : taux de retour des carnets).

Numéro semaine	Dates	Nombre contacts	Nombre d'enquêtes	Enquêtes par contact	Auditeurs	Non-auditeurs
14	02/04 - 08/04	1.783	620	0,35	543	77
15	09/04 - 15/05	1.973	684	0,35	604	80
16	16/04 - 22/04	2.409	734	0,30	657	77
17	23/04 - 29/04	2.415	757	0,31	669	88
18	30/04 - 06/05	2.221	707	0,32	630	77
19	07/05 - 13/05	2.442	705	0,29	623	82
20	14/05 - 20/05	2.287	679	0,30	602	77
21	21/05 - 27/05	2.022	629	0,31	552	77
22	28/05 - 03/06	2.249	656	0,29	587	69
23	04/06 - 10/06	2.895	710	0,25	629	81
24	11/06 - 17/06	2.595	643	0,25	575	68
25	18/06 - 24/06	2.787	567	0,20	494	73
Total		**28.078**	**8.091**	**0,29**	**7.165**	**926**
			28,82%		**89%**	**11%**

Le nombre net de 8.091 interviews a été réalisé sur une période de 12 semaines. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :

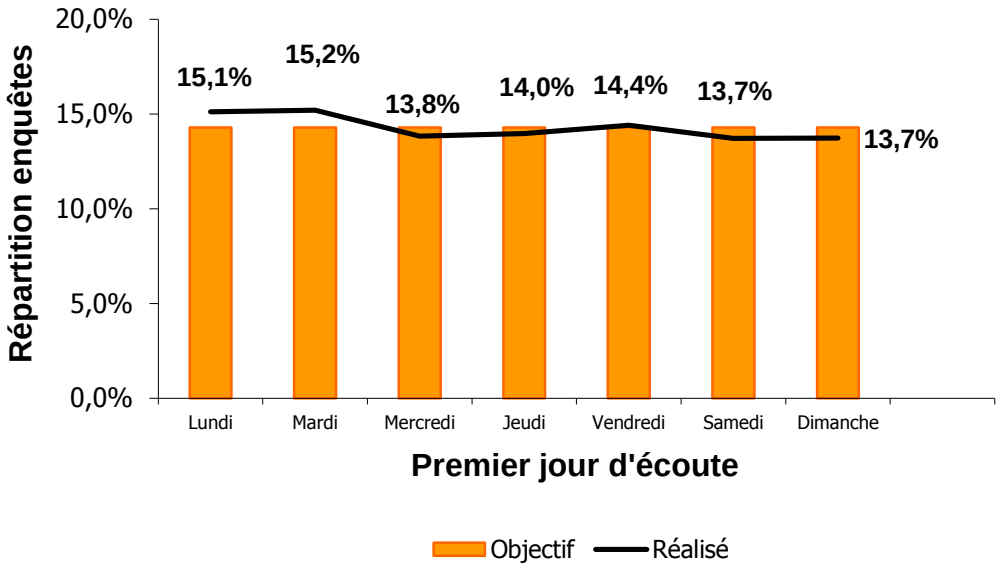

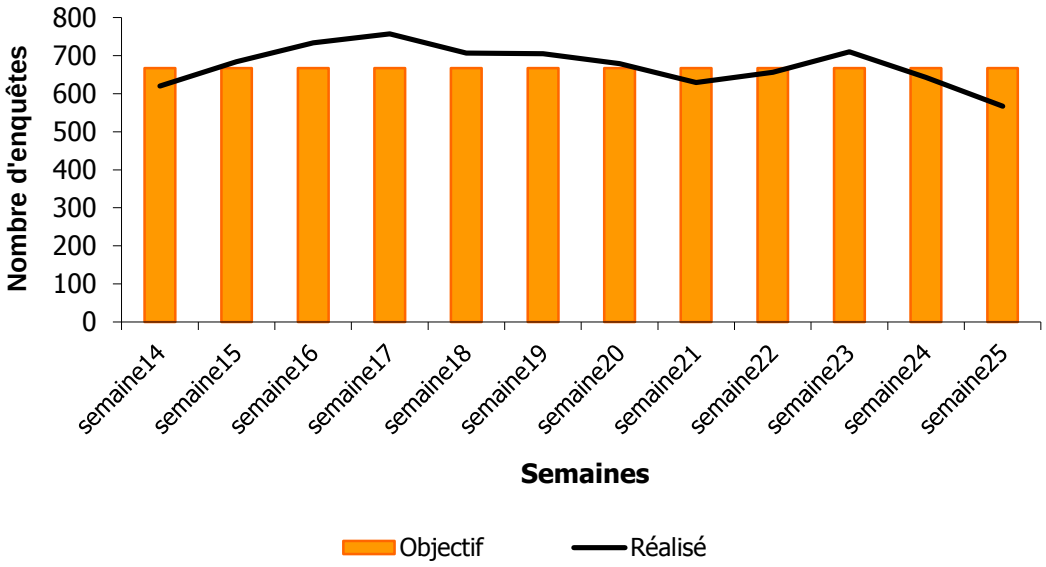

3.3 Terrain « carnet d'écoute »

3.3.1 Périodes couvertes

Le tableau ci-dessous détaille le calendrier précis du terrain « face-à-face », avec chaque fois le nombre d'interviews, le nombre d'exemplaires retournés y correspondant, et le taux de retour par semaine.

Numéro de semaine	Dates	Nombre enquêtes F-à-F	Nombre carnets retournés	Taux de retour
14	02/04 - 08/04	620	433	70%
15	09/04 - 15/05	684	462	68%
16	16/04 - 22/04	734	520	71%
17	23/04 - 29/04	757	539	71%
18	30/04 - 06/05	707	482	68%
19	07/05 - 13/05	705	489	69%
20	14/05 - 20/05	679	479	71%
21	21/05 - 27/05	629	422	67%
22	28/05 - 03/06	656	454	69%
23	04/06 - 10/06	710	456	64%
24	11/06 - 17/06	643	394	61%
25	18/06 - 24/06	567	333	59%
Total		**8.091**	**5.463**	**68%**

Au cours d'une semaine, les interviews ont lieu du lundi au dimanche, le carnet commençant la veille de l'interview.
Par exemple : le dernier jour de la semaine 19 étant le dimanche 13 mai pour l'interview face-à-face, le carnet porte sur l'écoute de la veille (soit le samedi 12 mai). Le dernier jour couvert par ce carnet est donc le samedi 19 mai (date de début du carnet + 7 jours).

3.3.2 **Utilisation du carnet d'écoute**

Les informations rassemblées sont les suivantes:

- radios écoutées parfois : « au moins 10 minutes au cours des derniers mois »
- radios écoutées au cours de la semaine écoulée : “ au moins 10 minutes au cours de la semaine écoulée”
- l’écoute radio par quart d'heure et par radio au cours de la semaine d’interview (période correspondant au carnet d’écoute)

Au cours de l’entretien, l’enquêteur demande au répondant s’il préfère remplir un carnet d’écoute en version papier ou en version internet. En fonction du choix de la personne, l’enquêteur illustrera l’un ou l’autre des types de carnet, en remplissant l’écoute du jour veille avec le répondant dans le support choisi.

3.3.3 **Carnet d’écoute papier**

On trouve ci-dessous la couverture du carnet d'écoute pour la vague 2012-2, avec des indications et exemples sur la manière de l'utiliser. Pour chaque vague de l’étude radio CIM, un carnet d’écoute est imprimé dans une couleur différente et la liste des stations de radio se trouvant sur le rabat est adaptée.

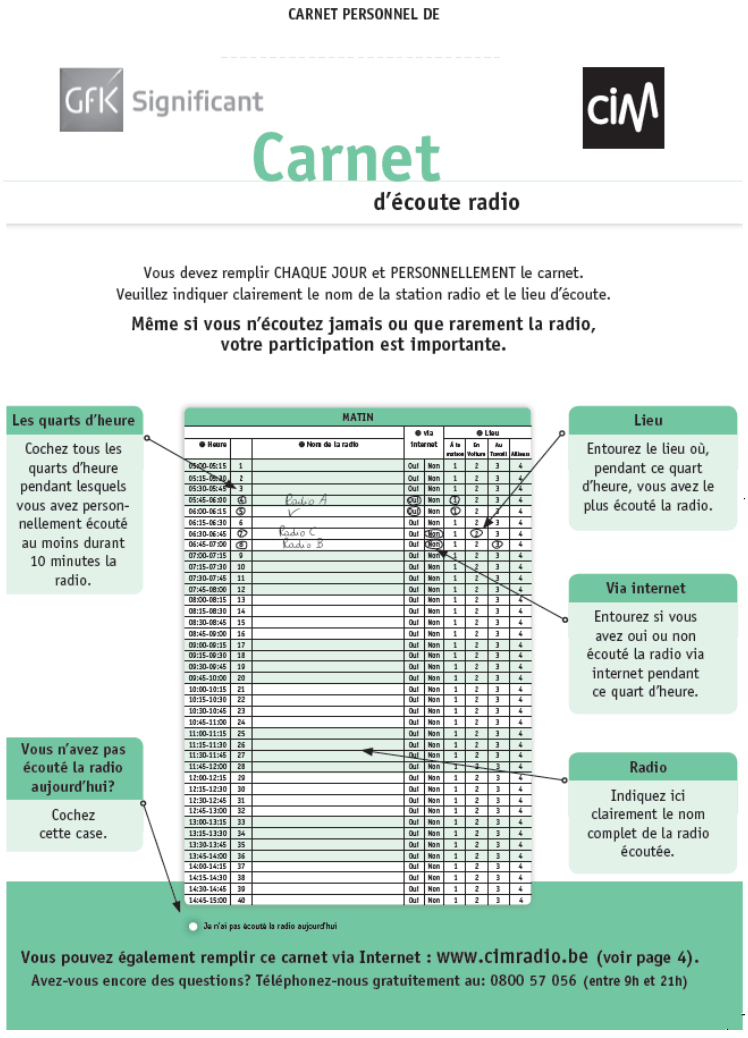
CARNET PERSONNEL DE
GfK Significant
Carnet
d’écoute radio
Vous devez remplir CHAQUE JOUR et PERSONNELLEMENT le carnet.
Veuillez indiquer clairement le nom de la station radio et le lieu d’écoute.
Même si vous n’écoutez jamais ou que rarement la radio, votre participation est importante.
Les quarts d’heure
Cochez tous les quarts d’heure pendant lesquels vous avez personnellement écouté au moins durant 10 minutes la radio.
MATIN
Lieu
Entourez le lieu où, pendant ce quart d’heure, vous avez le plus écouté la radio.
Via internet
Entourez si vous avez oui ou non écouté la radio via internet pendant ce quart d’heure.
Radio
Indiquez ici clairement le nom complet de la radio écoutée.
Vous n’avez pas écouté la radio aujourd’hui?
Cochez cette case.
Je n’ai pas écouté la radio aujourd’hui
Vous pouvez également remplir ce carnet via Internet : www.cimradio.be (voir page 4).
Avez-vous encore des questions? Téléphonez-nous gratuitement au: 0800 57 056 (entre 9h et 21h)

Le répondant trouve en début de carnet un mode d'emploi détaillé.

Pour information

① **Qui remplit ce carnet?**

Il est important que vous remplissiez PERSONNELLEMENT le carnet, même si vous n'avez peut-être pas écouté la radio un jour bien précis.

② **Qu'est-ce qui est écouté?**

Si vous avez écouté la radio pendant au moins dix minutes dans le quart d'heure en question (ou dans une certaine heure entre 24h et 5h du matin), indiquez le nom de cette radio. Si vous avez écouté plusieurs stations dans un quart d'heure précis, notez alors uniquement la station la plus écoutée. Donc, une **station maximum** par ligne.

③ **Où noter les stations radio?**

Dans la colonne "Nom de la radio", écrivez entièrement le nom de la radio écoutée. Si vous avez écouté durant plusieurs quarts d'heure successifs la même radio, vous ne devez pas réécrire son nom à chaque fois: ce petit signe (✓) suffira. A la fin de ce carnet, vous trouverez également un aide mémoire reprenant une série de stations nationales, locales et étrangères. Référez-vous à cette liste lorsque vous remplissez le carnet, elle peut vous aider. Vous pouvez bien entendu indiquer des stations radio qui ne sont pas reprises dans cette liste.

④ **Comment noter le nom de la radio?**

Certains noms de radio très similaires peuvent prêter à confusion. Soyez donc le plus complet possible. N'oubliez rien et notez le nom **en entier**.

⑤ **Ecouter via internet?**

Dans la colonne « via internet », vous devez indiquer, pour chaque quart d'heure complété, si oui ou non vous avez écouté la radio via Internet (en live sur le site internet, via le player de la radio, etc.).

⑥ **Comment indiquer le lieu d'écoute?**

Pour chaque quart d'heure complété, vous devez indiquer le lieu c.à.d. une des quatre possibilités suivantes:
- à la maison;
- en voiture;
- au travail;
- ailleurs.

Si, durant le même quart d'heure, vous avez écouté la radio à différents endroits, indiquez le lieu où vous l'avez écoutée le plus longtemps. Donc, un **lieu maximum** par quart d'heure.

Attention!

Si vous n'avez pas écouté la radio pendant une journée entière, cochez alors la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" en bas de la page.

Cette réponse est tout aussi importante pour nous.

Compléter le carnet sur Internet

Vous pouvez également compléter le carnet sur www.cimradio.be.

Pour vous connecter, tapez votre numéro de répondant et votre mot de passe. Ces informations se trouvent à l'arrière du carnet.

Le répondant trouvera sur la page suivante :

- la question relative à l'audience totale (A). Les répondants sont invités à consigner ici toute station qu'ils ont écoutée au moins 10 minutes au cours des derniers mois.
- La même question mais pour les 7 derniers jours (B)

Les répondants choisissent en principe une ou plusieurs stations de radio sur la liste du rabat du carnet d'écoute. Si une radio ne se trouve pas dans la liste, mais est explicitement signalée par le répondant, celle-ci sera quand même prise en compte lors de l'encodage.

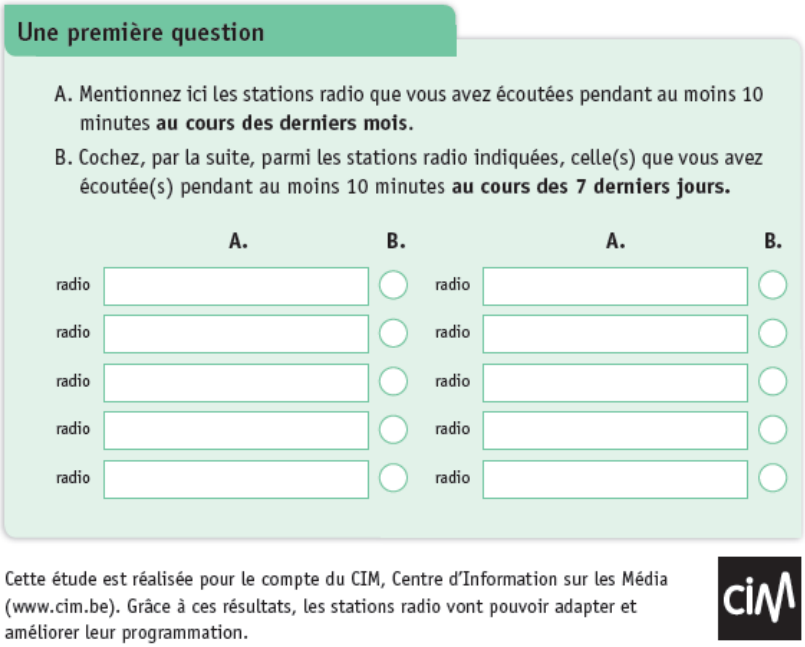

Une première question

A. Mentionnez ici les stations radio que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes **au cours des derniers mois.**

B. Cochez, par la suite, parmi les stations radio indiquées, celle(s) que vous avez écoutée(s) pendant au moins 10 minutes **au cours des 7 derniers jours.**

	A.	B.		A.	B.
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○
radio		○	radio		○

Cette étude est réalisée pour le compte du CIM, Centre d'Information sur les Média (www.cim.be). Grâce à ces résultats, les stations radio vont pouvoir adapter et améliorer leur programmation.

Puis les participants à l'étude sont invités à noter au jour le jour et par quart d'heure:

- Le nom de la station écoutée
- Le lieu d'écoute
- Si la station a été écoutée via internet ou non

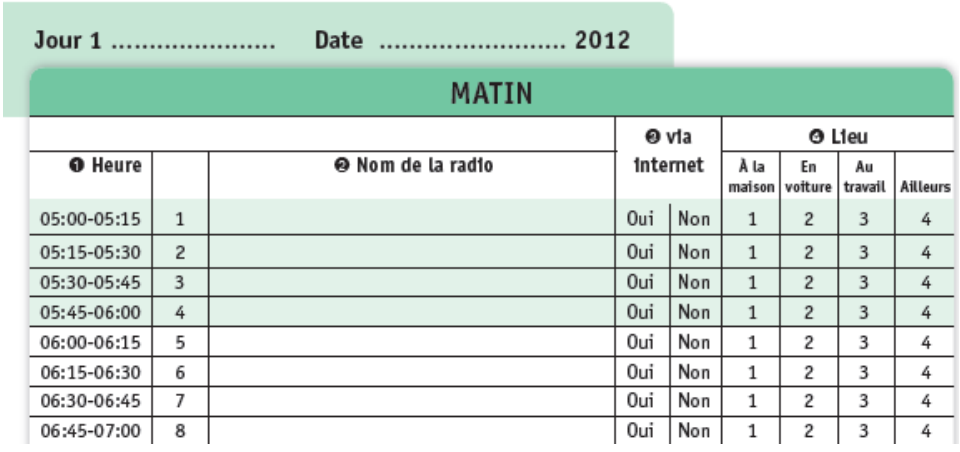

Jour 1 ..... Date 2012

MATIN

❶ Heure		❷ Nom de la radio	❸ via internet		❹ Lieu			
					À la maison	En voiture	Au travail	Ailleurs
05:00-05:15	1		Oui	Non	1	2	3	4
05:15-05:30	2		Oui	Non	1	2	3	4
05:30-05:45	3		Oui	Non	1	2	3	4
05:45-06:00	4		Oui	Non	1	2	3	4
06:00-06:15	5		Oui	Non	1	2	3	4
06:15-06:30	6		Oui	Non	1	2	3	4
06:30-06:45	7		Oui	Non	1	2	3	4
06:45-07:00	8		Oui	Non	1	2	3	4

Pour chaque jour, une case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" permet au répondant de signaler une "non-écoute".

Un aide-mémoire figure sur un rabat dans chaque carnet, afin d'aider les répondants à bien identifier les stations. Cet aide-mémoire ne mentionne que les principales stations, et varie selon la langue du carnet. Celui-ci est remis à jour à chaque vague.

Liste aide-mémoire du carnet <u>francophone</u> pour la vague 2012-2:

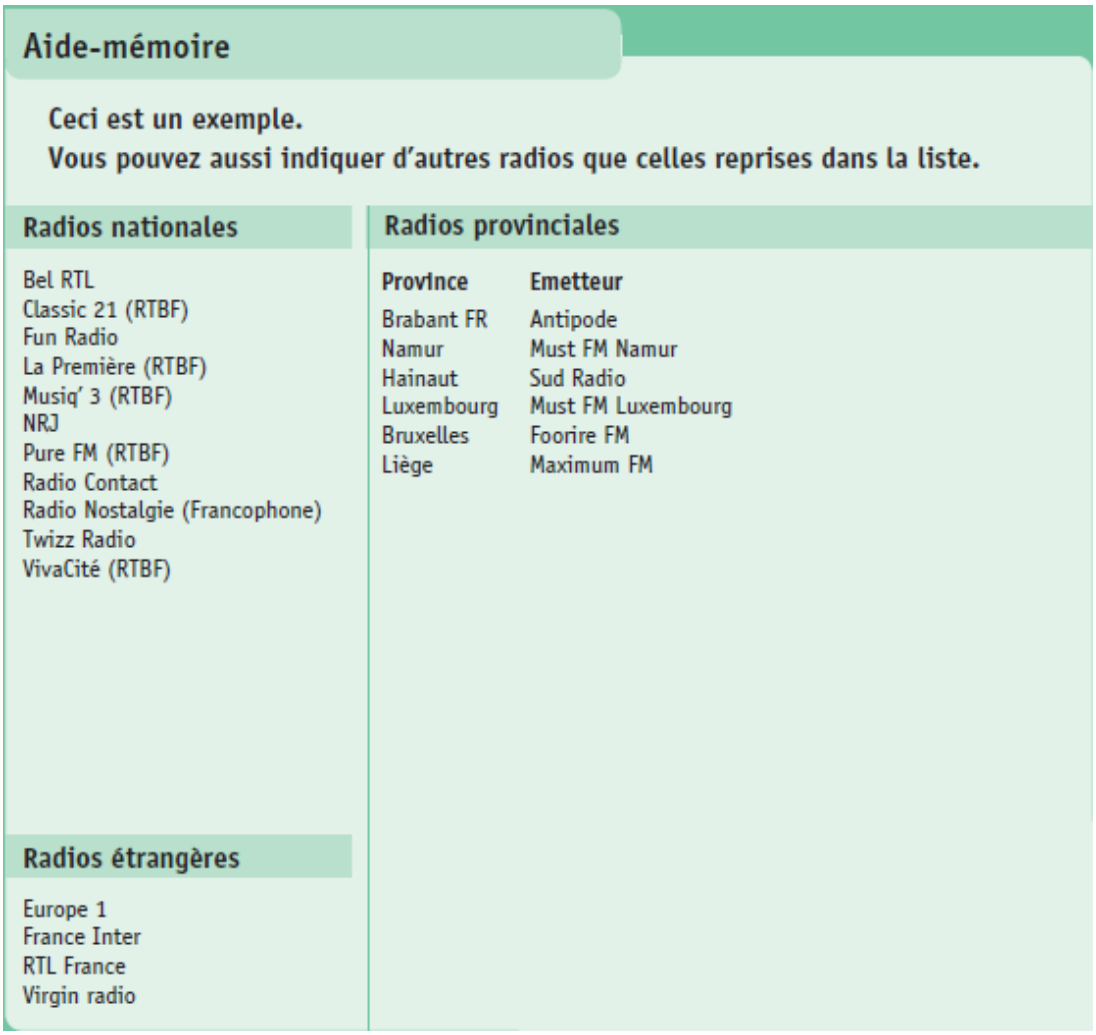

Aide-mémoire

Ceci est un exemple.
Vous pouvez aussi indiquer d'autres radios que celles reprises dans la liste.

Radios nationales

Bel RTL
Classic 21 (RTBF)
Fun Radio
La Première (RTBF)
Musiq' 3 (RTBF)
NRJ
Pure FM (RTBF)
Radio Contact
Radio Nostalgie (Francophone)
Twizz Radio
VivaCité (RTBF)

Radios étrangères

Europe 1
France Inter
RTL France
Virgin radio

Radios provinciales

Province	Emetteur
Brabant FR	Antipode
Namur	Must FM Namur
Hainaut	Sud Radio
Luxembourg	Must FM Luxembourg
Bruxelles	Foorire FM
Liège	Maximum FM

Liste aide-mémoire du carnet néerlandophone pour la vague 2012-2 :

Geheugensteun.

Dit is een voorbeeld. U kunt ook andere radio's noteren dan deze van de lijst.

Nationale radio's

C-dance
Club FM
Family Radio
Joe FM
Klara (VRT)
MNM (VRT)
Nostalgie (Nederlandstalig)
Q-music
Radio 1 (VRT)
Radio 2 (VRT)
Radio Maria
RGR Fm
Studio Brussel (VRT)
TOPradio

Radio's enkel via DAB en/of internet

MNM Hits (VRT)
Klara continuo (VRT)
Nieuws+ (VRT)
Ketnet Radio (VRT)

Lokale radio's

Provincie	Radio	Steden	Frequentie
Antwerpen	Christina	Heist op den Berg	106.1
Antwerpen	Minerva	Antwerpen	98.0
Antwerpen	Radio Stad	Antwerpen	107.8
Antwerpen	Randstad	Mechelen	99.0
Antwerpen	Reflex	Mechelen	104.8
Antwerpen	Thals FM	Herentals	105.7
Antwerpen	Trendy FM	Meerhout	106.7
Antwerpen	Trendy FM	Retie	107.2
Brabant	City-Music	Asse	106.4
Brabant	City-Music	Dilbeek	105.9
Brabant	Rgr 2 (Musicstation)	Leuven/Aarschot	105.6
Brabant	Stadsradio	Halle	105.6
Brabant	Victoria	Halle	105.2
Limburg	FM goud	Houthalen	107.7
Limburg	Trendy FM	Halen	105.5
Limburg	Trendy FM	Ham	106.0
Limburg	Trendy FM	Houthalen	107.0
Limburg	Trendy FM	Lommel	106.5
Limburg	Trendy FM	Meeuwen	106.3
Oost-Vl.	Beverland	Beveren - Melsele	106.1
Oost-Vl.	City-Music	Aalst	102.7
Oost-Vl.	City-Music	Denderland	106.7
Oost-Vl.	City-Music	Gent	103.8
Oost-Vl.	City-Music	Ninove	106.6
Oost-Vl.	Goldies Radio	Sint-Niklaas	107.9

3.3.4 **Carnet « online » : www.cimradio.be**

Une solution alternative pour le remplissage du carnet d'écoute est offerte au répondant : à savoir via Internet sur un site dédié "www.cimradio.be". Il a été conçu pour rendre le remplissage aussi simple que possible, avec au maximum trois étapes pour l'enregistrement quotidien du comportement d'écoute.

Etape 1 : identification du répondant via un système classique de login et password. Ces données figurent sur l'étiquette d'identification unique collée sur chaque carnet papier. Si le répondant a communiqué une adresse E-mail, il est immédiatement enregistré dans la database et reçoit un hyperlien qui lui donne un accès direct au site, sans passer donc par l'étape 1.

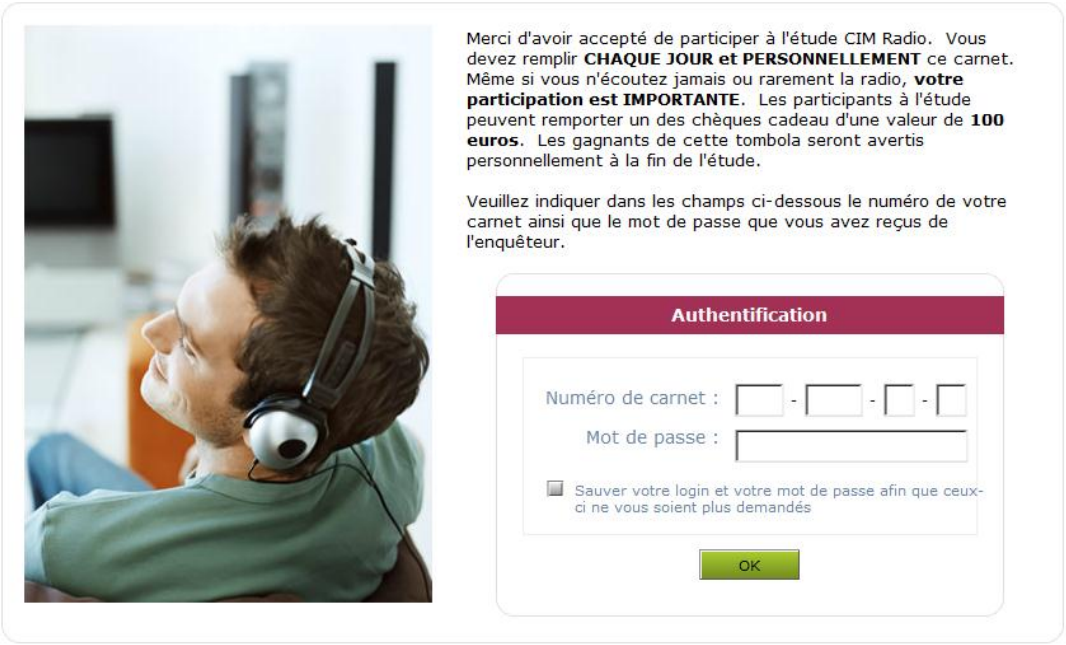
Merci d'avoir accepté de participer à l'étude CIM Radio. Vous devez remplir CHAQUE JOUR et PERSONNELLEMENT ce carnet. Même si vous n'écoutez jamais ou rarement la radio, votre participation est IMPORTANTE. Les participants à l'étude peuvent remporter un des chèques cadeau d'une valeur de 100 euros. Les gagnants de cette tombola seront avertis personnellement à la fin de l'étude.
Veuillez indiquer dans les champs ci-dessous le numéro de votre carnet ainsi que le mot de passe que vous avez reçus de l'enquêteur.
Authentification
Numéro de carnet :
Mot de passe :
Sauver votre login et votre mot de passe afin que ceux-ci ne vous soient plus demandés
OK

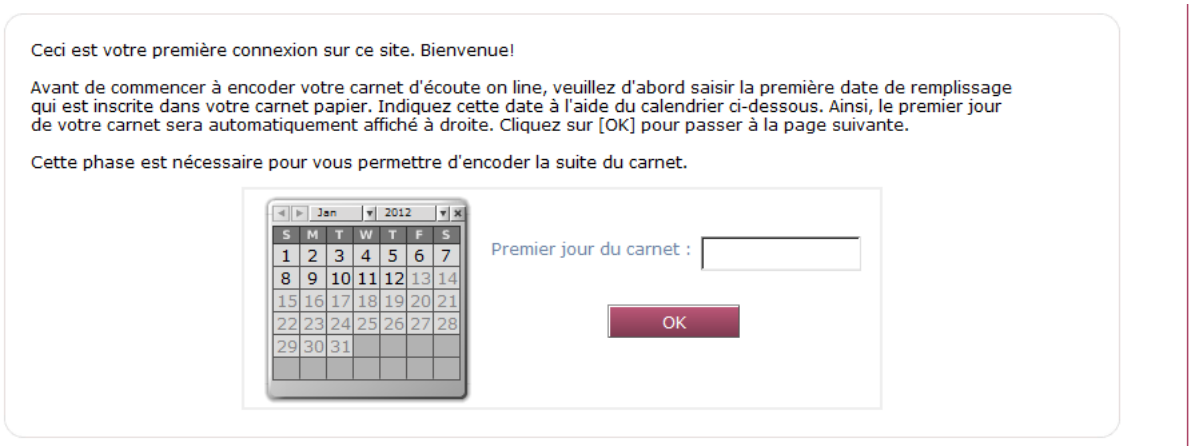
Ceci est votre première connexion sur ce site. Bienvenue!
Avant de commencer à encoder votre carnet d'écoute on line, veuillez d'abord saisir la première date de remplissage qui est inscrite dans votre carnet papier. Indiquez cette date à l'aide du calendrier ci-dessous. Ainsi, le premier jour de votre carnet sera automatiquement affiché à droite. Cliquez sur [OK] pour passer à la page suivante.
Cette phase est nécessaire pour vous permettre d'encoder la suite du carnet.
Premier jour du carnet :
OK

Etape 2 : définition d'une liste personnelle de radios. Chaque utilisateur se voit demander de définir une liste de stations propre, à partir de l'aide-mémoire. Il peut également faire appel à une fonction de recherche, qui affiche toutes les stations correspondant au nom encodé. La liste ainsi constituée permet à chaque répondant de choisir les stations qu'il écoute parfois. Il a également la possibilité d'ajouter d'autres noms par la suite.

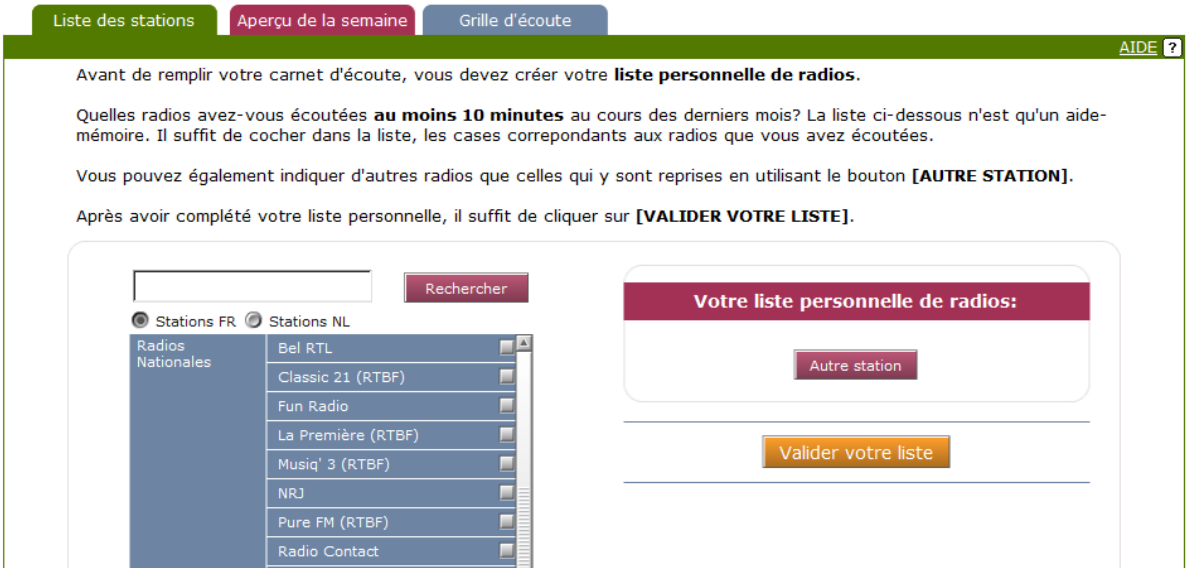
Liste des stations
Aperçu de la semaine
Grille d'écoute
AIDE
Avant de remplir votre carnet d'écoute, vous devez créer votre liste personnelle de radios.
Quelles radios avez-vous écoutées au moins 10 minutes au cours des derniers mois? La liste ci-dessous n'est qu'un aide-mémoire. Il suffit de cocher dans la liste, les cases correpondants aux radios que vous avez écoutées.
Vous pouvez également indiquer d'autres radios que celles qui y sont reprises en utilisant le bouton [AUTRE STATION].
Après avoir complété votre liste personnelle, il suffit de cliquer sur [VALIDER VOTRE LISTE].
Rechercher
Stations FR
Stations NL
Radios Nationales
Bel RTL
Classic 21 (RTBF)
Fun Radio
La Première (RTBF)
Musiq' 3 (RTBF)
NRJ
Pure FM (RTBF)
Radio Contact
Votre liste personnelle de radios:
Autre station
Valider votre liste

Etape 3 : **remplissage du carnet.** Après la constitution d'une liste personnelle de radios, le répondant est dirigé vers un aperçu de sa semaine d'écoute. Il lui suffit de cliquer sur la journée qu'il désire remplir pour être envoyé dans la grille horaire.
Cette grille horaire contient chaque quart d'heure de la journée ainsi que les stations de la liste établie plus tôt. Pour chaque quart d'heure écouté, le répondant doit indiquer la station écoutée, le lieu d'écoute et la plateforme d'écoute (via internet ou non). Si le répondant oublie une information, un message le lui rappelle.

Liste des stations
Aperçu de la semaine
Grille d'écoute
AIDE
Voici le récapitulatif de votre semaine d'écoute. Vous pourrez valider votre carnet seulement après avoir complété les 8 jours.
Jour 1 Mercredi 11/01/2012 Modifier journée
Jour 2 Jeudi 12/01/2012 Encoder Journée
Jour 3 Vendredi 13/01/2012
Jour 4 Samedi 14/01/2012
Jour 5 Dimanche 15/01/2012
Jour 6 Lundi 16/01/2012
Jour 7 Mardi 17/01/2012
Jour 8 Mercredi 18/01/2012
05:15
10:30
2
03:30

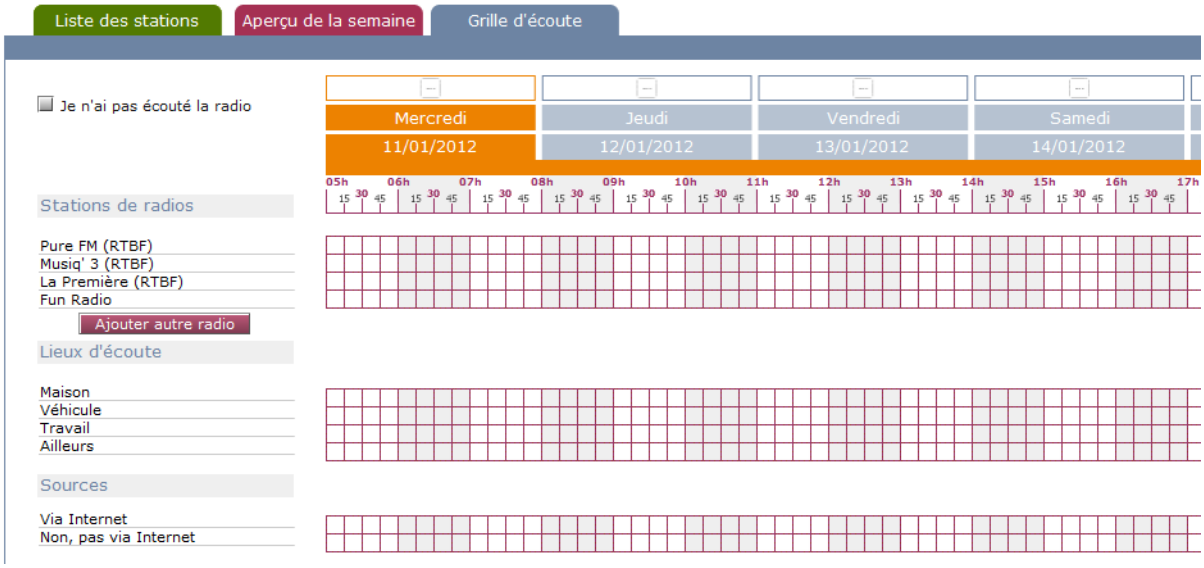

L'application permet également les corrections ultérieures. Une fois que les 8 jours ont été remplis, le répondant peut envoyer le carnet finalisé. Dès lors, plus aucune correction n'est possible.

Une rubrique « questions fréquemment posées » (FAQ) traite une série de problèmes ou de questions qui peuvent se poser pendant le remplissage.

Le profil des individus ayant répondu via Internet diffère significativement des autres, surtout pour la dimension « âge ». Avec une part de retour via le WEB de 18,4%, on se situe presque au dessus du niveau de la vague 2012-1. Il est important de rappeler ici que les répondants via WEB ont une double chance de remporter les chèques-cadeaux de 100 euros. De plus, les 12-24 ans ont également une chance de gagner un iPhone.

	WEB	POSTAL
TOTAL	1.005	4.458
Age		
12-24 ans	25,8%	14,3%
25-34 ans	20,4%	10,5%
35-44 ans	20,5%	14,4%
45-54 ans	17,2%	17,5%
55-64 ans	11,5%	18,1%
>64 ans	4,6%	25,1%
Sexe		
Homme	53,2%	45,9%
Femme	46,8%	54,1%
Univers		
CIM Radio Nord	64,0%	49,2%
CIM Radio Sud	36,0%	50,8%

3.4 Les relances téléphoniques/ postales/ par SMS/ par mails

Afin de diminuer autant que possible le risque de non-réponse, Significant GfK a mis sur pied une procédure de relance. Celle-ci passe par une application SMS, une communication téléphonique personnalisée, l'envoi d'un rappel postal ou par mail.

Chaque répondant (possédant un GSM) qui accepte de tenir à jour et de remplir un carnet d'écoute reçoit après déroulement de l'interview, un SMS lui demandant de remplir son carnet et de le renvoyer ensuite.

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Remplissez svp pendant une semaine le carnet d'écoute et renvoyez le à Significant GfK. Merci ! »

Le système gère les destinataires et les moments de réception du message. Si, après quelques jours, le carnet n'a pas encore été renvoyé, un second voire un troisième message est envoyé sous forme de sms ou de mails.

SMS :

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. N'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à Significant GFK. Merci ! »

Mail :

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Si vous avez complété et validé votre carnet sur Internet, il ne faut plus le renvoyer. Si, par contre, vous avez rempli la version papier, n'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à Significant GFK. Merci ! »

En cas de non réponse on appelle personnellement le répondant.
Après réception du carnet, un message de remerciement est envoyé.

« Significant GFK vous remercie d'avoir bien voulu retourner votre carnet rempli. Visitez-nous sur www.cimradio.be!»

Les répondants qui n'ont pas encore retourné leur carnet reçoivent aussi un rappel les incitant à le faire lors des contrôles réguliers pratiqués par l'institut.

Depuis la vague 2012-1, les répondants qui le souhaitent peuvent recevoir un rappel quotidien par mail.

3.5 Taux de retour des carnets

Au total, ce sont 5.463 carnets (bruts) d'écoute qui ont été renvoyés, soit un taux de retour de 67,5%. Le tableau croisé ci-dessous détaille le rythme de retour, qui varie d'une semaine à l'autre.

Semaine réception carnet	Semaine de l'interview Face-à-Face												Total
	W14	*W15*	*W16*	*W17*	*W18*	*W19*	*W20*	*W21*	*W22*	*W23*	*W24*	*W25*	*Carnets reçus*
W15 09/04-15/05	27%												**170**
W16 16/04-22/04	30%	28%											**379**
W17 23/04-29/04	7%	26%	28%										**429**
W18 30/04-06/05	3%	8%	28%	29%									**508**
W19 07/05-13/05	1%	3%	9%	31%	29%								**532**
W20 14/05-20/05	0%	1%	3%	7%	27%	20%							**429**
W21 21/05-27/05	1%	0%	2%	2%	7%	33%	25%						**494**
W22 28/05-03/06	0%	0%	1%	1%	2%	7%	29%	26%					**435**
W23 04/06-10/06	0%	0%	0%	0%	1%	3%	10%	28%	24%				**433**
W24 11/06-17/06	0%	0%	0%	0%	0%	1%	3%	10%	34%	26%			**507**
W25 18/06-24/06	0%	0%	0%	1%	0%	1%	2%	2%	7%	28%	27%		**472**
W26 25/06-01/07	0%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	2%	7%	24%	27%	**389**
W27 02/07-08/07	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	3%	6%	21%	**189**
W28 09/07-15/07	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	1%	2%	8%	**82**
W29 16/07-22/07	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	**15**
Nombre carnets	**433**	**462**	**520**	**539**	**482**	**489**	**479**	**422**	**454**	**456**	**394**	**333**	**5463**
Nombre interviews	**620**	**684**	**734**	**757**	**707**	**705**	**679**	**629**	**656**	**710**	**643**	**567**	**8091**

4 Vérification des carnets et validation

4.1 Vérification des carnets

Un certain nombre d'opérations a été nécessaire pour nettoyer l'identification des stations et/ou des séquences d'écoute, parfois chaotique, réalisée par les répondants. A cet effet, un sous-groupe de la commission technique s'est réuni plusieurs fois chez Significant GfK pour consulter les carnets d'écoute à problème, en fonction des cohérences que l'on pouvait y trouver. Les corrections éventuelles ont été dûment notées sur les carnets concernés. 9 contacts téléphoniques ont en outre été effectués pour traiter les dénominations «RTBF », « RTL » et « VRT ». Ces contacts avaient pour but :

- Pour « RTBF », de déterminer quelle radio avait précisément été écoutée, choix entre 6 modalités (2 contact téléphonique)
- Pour « RTL », éclaircir si le répondant voulait indiquer RTL longues ondes ou Bel RTL (7 contacts téléphoniques)
- Pour « VRT » : de déterminer quelle station précise avait été écoutée, choix entre 8 modalités (aucun contact téléphonique).

La conversation téléphonique portait sur la connaissance du nom exact de la station, de la « bande » ou de la fréquence qui permettait de la recevoir. Un contrôle supplémentaire a été effectué en demandant au répondant de citer quelques noms de présentateurs ou d'émissions.

4.2 Règles de validation :

Les carnets ont ensuite été soumis aux règles de validation définies en Commission Technique :

A. Si un carnet contient plus que 3 jours de « non-écouté », non déclaré (donc la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" n'a pas été cochée), il est rejeté,

B. Si un carnet contient 3 jours de « non-écouté » ou moins, non déclaré (donc blanc), la « non-écoute » est corrigée et devient déclarée,

C. Si on observe plus de 24 heures d'écoute consécutive dans un carnet, il est vérifié et éventuellement rejeté.

4.3 Nombre de carnets rejetés

Des 5.463 carnets d'écoute renvoyés, au total 75 ont été rejetés (34 carnets pour le Nord, contre 41 pour le Sud):

- règle A : 71 parce qu'insuffisamment complétés (32 pour le Nord, 39 pour le Sud): plus de 3 jours non remplis, sans que la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" ait été cochée.
- 4 carnets ont été rejetés par le sous-groupe de la Commission Technique CIM Radio lors de la vérification des carnets pour des raisons de qualité de remplissage (2 carnets au Nord et 2 carnets au Sud).

Donc 5.388 carnets (2.804 pour le Nord, 2.584 pour le Sud) ont été retenus pour la phase suivante : l'imputation. Dans cette phase les 2.703 (1.215 Nord, 1.488 Sud) carnets d'écoute manquants ont fait l'objet d'une imputation auprès d'individus semblables sur base de critères démographiques et d'audience.

4.4 Profil des carnets retournés

Ces données sont désormais disponibles en fin de document (p.43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

5 Ascription : principes et résultats

5.1 Technique de l'ascription (ou imputation)

Cette méthode consiste en une procédure où, pour chaque receveur (c'est à dire un répondant dont le comportement d'écoute manque), on sélectionne un groupe de donneurs avec lequel le receveur possède le plus de points communs. Ces donneurs sont des répondants qui ont correctement rempli et retourné leur carnet d'écoute. On copie dès lors le comportement d'écoute total d'un donneur choisi aléatoirement parmi ce groupe pour l'attribuer au receveur. Pour l'application de la technique d'ascription, GfK a fait appel à l'entreprise ABF Research, établie aux Pays-Bas.

5.2 Ascription détaillée

Tables de correspondance

L'imputation se base sur le choix d'une variable (importante) d'enquête. C'est pour celle-ci que l'on veut imputer la valeur manquante chez les receveurs. Pour la sélection d'un groupe de donneurs aussi ressemblant que possible, on se base sur des tables de correspondance. Elle établit, pour la question concernée, quelles variables ont un rapport significatif sur le plan statistique avec la possibilité de non-réponse. Cette série de variables résulte finalement en une table de correspondance pour la variable à imputer. Au plus haut une variable se trouve dans la table, au plus le lien avec la non-réponse est grand. Pour chaque valeur manquante, un groupe de donneurs est composé sur la base de valeurs connues des variables de correspondance. A partir de ces réponses de répondants comparables, une valeur émanant d'un donneur est ensuite imputée aléatoirement. La variation des réponses au sein du groupe donneur est ainsi maintenue.

Le pourcentage prévu correctement constitue l'une des mesures statistiques qui permettent de juger une table de correspondance. C'est sur cette base que l'on peut définir progressivement la meilleure table de correspondance.

Variables de correspondance pour l'étude d'audience CIM

Bien que d'un côté tous les répondants n'ont pas transmis un carnet d'écoute complet, on dispose néanmoins de l'autre côté des données socio-démographiques de tout le monde. Ces informations doivent donc constituer une donnée importante pour la constitution d'une table de correspondance. Les variables utilisées sont la région (Nord ou Sud), la langue, la province, le sexe, l'âge, le groupe social, la taille du ménage, l'activité professionnelle et le plus haut diplôme obtenu.

Par ailleurs, l'audience hebdomadaire de la dernière semaine est également connue pour tous les répondants, ainsi que les réponses à une série de questions concernant les habitudes d'écoute. La nouveauté depuis la vague 12 est que le répondant nomme aussi les 3 radios qu'il a le plus écoutées. Sur base de toutes ces données supplémentaires, une paire de variables supplémentaires peut être prise en compte dans les tables de relations.

Type de radios : Sur base de la radio la plus écoutée, le type de radio le plus écouté peut être déterminé. Ceci est important car il est très probable que des répondants qui ont toutes les mêmes radios favorites aient écouté leur radio favorite avec la même intensité. Plus important encore, la prise en compte de cette variable dans les tables de relation améliore considérablement l'imputation.

Type d'auditeurs : Les répondants peuvent être intégrés dans différents « clusters » permettant de typer les individus sur base de leur comportement d'écoute. On distingue ainsi les « heavy listeners» des « light listeners » et les auditeurs de semaine et ceux du week-end.

Imputation simultanée

La variable d'imputation finale est le « total semaine », qui indique le nombre de quarts d'heure d'écoute de la radio en une semaine. Ce total est évidemment connu chez les donneurs et doit être imputé chez les receveurs. Comme le total semaine est la somme des quarts d'heure passés à écouter la radio, c'est la totalité du comportement d'écoute d'un donneur qui est copié chez un receveur.

5.3 Résultats de l'ascription pour la vague 2012-2

Les répondants du Sud du pays sont considérés comme auditeurs des radios francophones et ceux du Nord des radios néerlandophones. C'est pour cela que le fichier général est divisé en deux, de façon à éviter à un stade ultérieur du processus d'imputation que des répondants du Nord soient utilisés comme donneurs pour des receveurs du Sud et inversement. Le regroupement par type d'auditeurs et celui des radios est donc effectué par région.

La table de correspondance utilisée est constituée par les informations socio-démographiques, l'appartenance à un type d'auditeurs et le type de radio préféré.

Les pourcentages de prévision correcte sont de 77,8% pour le Nord et 79,7% pour le Sud. Sur base des expériences précédentes, ces pourcentages peuvent être considérés comme très acceptables.

6 Echantillon

6.1 Profil de l'échantillon avant redressement

Ces données sont désormais disponibles en fin de document (p. 43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

6.2 Redressement de l'échantillon

Le redressement d'un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l'échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l'étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d'une part à l'importance de ces variables pour l'analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d'autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l'étude, soit ici l'écoute de la radio.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du CIM du 19 décembre 2006, l'étude CIM PMP, qui porte chaque année sur la consommation média de 10.500 individus âgés de 12 ans et plus, est utilisée comme le « golden standard » pour l'étude CIM Radio.

Le redressement de l'échantillon CIM Radio Vague 2012-2 est réalisé sur les données de cadrage issues de l'étude CIM PMP la plus récente, à savoir celle conduite sur la période juin 2010 – juin 2011.
Pour les questions de formation, la moyenne des CIM PMP juin 2009-juin 2010 et juin 2010-juin 2011 a été utilisée.

6.2.1 **Principes du redressement effectué**

Pour rappel:

- L'univers CIM Radio Nord est constitué par les habitants des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, du Brabant NL hors New Bruxelles CIM et par les personnes dont la langue usuelle est le néerlandais dans New Bruxelles CIM.

- L'univers CIM Radio Sud est constitué par les habitants des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur, du Luxembourg et du Brabant FR hors New Bruxelles CIM ainsi que par les personnes dont la langue usuelle est le français dans New Bruxelles CIM.

Sur ces bases et par région (Nord/Sud), les matrices de redressement sont construites comme suit :

1. Sexe (2 modalités) par province (6 modalités) par région (Nord/Sud)

Provinces CIM Radio Nord	Homme	Femme
Flandre orientale		
Flandre occidentale		
Anvers		
Brabant Flamand (excl. BXL NEW CIM)		
Limbourg		
Bruxelles Flamand (incl. BXL NEW CIM)		
Provinces CIM Radio Sud	**Homme**	**Femme**
Bruxelles Francophone (incl. BXL NEW CIM)		
Brabant Wallon (excl. BXL NEW CIM)		
Hainaut		
Liège		
Namur		
Luxembourg		

2. Sexe (2 modalités) par âge (7 modalités) par région (Nord/Sud):

CIM Radio – Nord	Homme	Femme
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		
CIM Radio – Sud	**Homme**	**Femme**
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		

3. Sexe (2 modalités) par new habitat CIM (6 modalités) par région (Nord/Sud):

Nouvel Habitat CIM - Nord	Homme	Femme
New Antwerpen CIM		
New Gent CIM		
New Brussel CIM		
New 30 villes Vlaanderen CIM		
New Petites localités Vlaanderen CIM		
Communes rurales Vlaanderen CIM		
Nouvel Habitat CIM - Sud	**Homme**	**Femme**
New Bruxelles CIM		
New Charleroi CIM		
New Liege CIM		
New 13 Villes Wallonie CIM		
New Petites localités Wallonie CIM		
New Communes rurales Wallonie CIM		

4. Niveau d'instruction CIM PMP (6 modalités, y compris le NSP) par région (Nord/Sud)

Diplôme PI	Nord	Sud
1: primaire ou sans diplôme		
2: secondaire inférieur		
3: secondaire supérieur		
4: Bachelor		
5: Master		
6: NSP		

5. Actif/inactif (2 modalités) * occupation PMP issue de la dernière vague d'enquêtes de l'étude CIM PMPA (11 modalités), par région (Nord/Sud)

Actif	Nord	Sud
1: cadre supérieur		
2: cadre moyen		
3: artisan, commerçant + agriculteur		
4: employé		
5: ouvrier qualifié		
6: ouvrier non-qualifié		
Inactif	**Nord**	**Sud**
7: homme/femme au foyer		
8: (pré-) pensionné		
9: chômeur/chômeuse		
10: étudiant+incapacité+autre		
11: ne sait pas		

6. Jour de la semaine du 1er jour d'écoute (7 modalités), par région (Nord/Sud)

1er jour d'écoute	Nord	Sud
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

6.2.2 **Résultats du redressement**

Le redressement est effectué de manière itérative : le processus est effectué jusqu'au nombre maximal d'essais. Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, aucun poids maximum n'a été fixé. Un résultat satisfaisant a été obtenu après un total de 90 itérations. On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.000 - 0.249	0	0,00
0.250 - 0.499	122	1,51
0.500 - 0.599	376	4,65
0.600 - 0.699	753	9,31
0.700 - 0.799	909	11,23
0.800 - 0.899	960	11,87
0.900 - 0.999	987	12,20
1.000 - 1.099	1153	14,25
1.100 - 1.199	980	12,11
1.200 - 1.299	795	9,83
1.300 - 1.399	512	6,33
1.400 - 1.499	264	3,26
1.500 - 1.749	158	1,95
1.750 - 1.999	55	0,68
2.000 - 2.499	64	0,79
2.500 - 2.999	3	0,04
3.000 - 3.999	0	0,00

Efficiency (%)	92,4
Poids maximal	2,5825
Poids minimal	0,3520
Ecart type des poids	0,2869

6.2.3 **Calcul des bornes des classes sociales**

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.

Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
10 - primaire ou sans diplôme
35 - secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
25 - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
50 - secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
45 - secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
40 - secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
75 - candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
85 - licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
85 - licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
100 - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
45 - agriculteur
70 - artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
90 - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
100 - profession libérale ou nécessitant qualification
80 - cadre supérieur de 5 salariés ou moins
90 - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
100 - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
70 - cadre moyen de 5 salariés ou moins
75 - cadre moyen de 6 salariés ou plus
65 - autre employé principalement travail de bureau
60 - autre pas de travail de bureau
50 - ouvrier qualifié
25 - ouvrier non-qualifié
Vous êtes pensionné(e) = **60**% ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = **75**% ancienne profession
10 - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
10 - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse **60**% ancienne profession
50 - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
10 - vous êtes en incapacité de travail
10 - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points).On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.

Groupe social	% bruts	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	10,4	5.250	10.000
Groupe 2	14,5	4.420	5.250
Groupe 3	11,8	2.925	4.420
Groupe 4	10,9	2.275	2.925
Groupe 5	12,7	1.755	2.275
Groupe 6	11,3	1.200	1.755
Groupe 7	12,9	390	1.200
Groupe 8	11,9	> 0	390
NSP	3,6	0	0

6.3 Profil de l'échantillon après redressement

Ces données sont désormais disponibles en fin de document (p. 43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

7 Tableaux récapitulatifs

Les tableaux qui suivent reprennent les résultats suivants :

- Adresses (uniquement disponibles au niveau national),
- Interviews brut (profil de l'échantillon avant redressement),
- Carnets bruts,
- Echantillon final pondéré (profil de l'échantillon après redressement),

7.1 National

National				% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011	% Adresses	Interviews Brut	Carnets Brut	Echantillon final pondéré
		9.377.266	*162.000*	*8.091*	*5.388*	*9.377.248*
Sexe	Homme	48,7	48,8	48,8	47,3	48,7
	Femme	51,3	51,2	51,2	52,7	51,3
Age	12-24 ans	17,9	18,2	18,0	16,5	17,9
	25-34 ans	14,9	14,9	14,9	12,3	14,9
	35-44 ans	16,4	16,3	16,3	15,6	16,4
	45-54 ans	16,9	16,8	16,4	17,5	16,9
	55-64 ans	14,1	14,7	14,7	17,0	14,1
	65 ans et plus	19,8	19,1	19,7	21,1	19,8
Province	Flandre Orientale	13,3	11,6	11,6	12,3	13,3
	Flandre Occidentale	10,9	9,3	9,3	9,8	10,9
	Anvers	16,1	14,0	14,0	15,0	16,2
	Brabant Flamand	9,9	9,0	9,0	8,2	10,1
	Limbourg	7,8	6,7	6,7	7,3	7,9
	Bruxelles 19	9,8	10,4	10,4	8,5	9,7
	Brabant Wallon	3,5	4,1	4,2	4,0	3,5
	Hainaut	12,0	14,7	14,7	14,4	12,0
	Liège	9,8	11,9	11,9	11,8	9,8
	Namur	4,3	5,3	5,3	5,7	4,3
	Luxembourg	2,4	3,0	3,0	3,0	2,4
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	6,4	5,7	5,7	5,9	6,5
	New Gand CIM	2,5	2,3	2,3	2,3	2,6
	New Bruxelles CIM	13,3	13,9	13,9	11,7	13,3
	New Charleroi CIM	2,6	3,3	3,3	2,9	2,6
	New Liege CIM	4,3	5,3	5,3	5,0	4,3
	30 Villes Flandre	14,3	12,5	12,5	12,8	14,3
	13 Villes Wallonie	7,4	9,7	9,7	9,8	7,4
	Petites Localites Flandre	16,0	13,9	13,9	15,2	16,1
	Petites Localites Wallonie	7,4	9,1	9,1	9,2	7,4
	Communes Rurales Flandre	16,0	13,3	13,3	13,9	16,0
	Communes Rurales Wallonie	9,6	11,0	11,0	11,1	9,6
PRA	Oui	62,6	n.a.	60,8	61,9	61,0
	Non	37,4	n.a.	39,2	38,1	39,0
PRR	Oui	53,0	n.a.	55,9	55,8	55,9
	Non	47,0	n.a.	44,1	44,2	44,1

National				% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011	% Adresses	Interviews Brut	Carnets Brut	Echantillon final pondéré
		9.377.266	*162.000*	*8.091*	*5.388*	*9.377.248*
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	16,8	n.a.	14,7	14,7	16,9
	Secondaire inférieur	20,9	n.a.	22,1	21,9	20,9
	Secondaire supérieur	35,2	n.a.	36,6	36,5	35,2
	Bachelor	17,7	n.a.	15,0	15,3	17,7
	Master	9,4	n.a.	11,6	11,6	9,4
	ne sait pas		n.a.			
Statut Professionnel	Actif	47,6	n.a.	46,1	44,4	47,9
	Inactif	52,4	n.a.	53,7	55,4	51,9
Actif	indépendant	3,6	n.a.	5,4	4,9	5,7
	employé	29,5	n.a.	27,3	26,6	27,9
	ouvrier	14,5	n.a.	13,4	12,9	14,4
	ne sait pas		n.a.			
Inactif	retraité (e)	23,0	n.a.	24,0	26,7	22,8
	étudiant (e)	13,7	n.a.	14,7	13,6	13,9
	ménagère	6,4	n.a.	5,7	6,5	6,4
	rentier+autres	0,7	n.a.	0,9	0,9	0,8
	chômeur (chômeuse)	5,3	n.a.	5,0	4,4	5,2
	invalide	3,3	n.a.	3,3	3,3	2,8
	ne sait pas		n.a.			
Groupe social	groupe 1	12,2	n.a.	10,4	9,9	10,6
	groupe 2	14,1	n.a.	14,5	14,0	15,0
	groupe 3	10,1	n.a.	11,8	11,7	11,4
	groupe 4	11,5	n.a.	10,9	10,9	10,9
	groupe 5	13,1	n.a.	12,7	13,3	12,6
	groupe 6	12,0	n.a.	11,3	12,1	10,9
	groupe 7	12,4	n.a.	12,9	12,7	12,4
	groupe 8	12,6	n.a.	11,9	11,8	12,8
	ne sait pas	1,8	n.a.	3,6	3,8	3,5
Composition du ménage	1 personne	13,8	n.a.	15,8	15,7	15,3
	2 personnes	33,4	n.a.	32,1	34,0	32,1
	3 personnes	19,2	n.a.	18,6	18,1	18,6
	4 personnes	20,7	n.a.	20,6	20,1	21,0
	5 personnes et +	12,9	n.a.	12,9	12,2	12,9

7.2 Nord

Nord			% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011 *5.377.953*	Interviews Brut *4.019*	Carnets Brut *2.804*	Echantillon final pondéré *5.379.326*
Sexe	Homme	49,3	49,4	48,1	49,3
	Femme	50,7	50,6	51,9	50,7
Age	12-24 ans	17,1	17,4	16,2	17,1
	25-34 ans	14,2	14,0	12,2	14,2
	35-44 ans	16,1	15,9	15,2	16,2
	45-54 ans	17,2	17,0	17,8	17,2
	55-64 ans	14,4	15,4	17,6	14,4
	65 ans et plus	21,0	20,4	21,0	21,0
Province	Flandre Orientale	23,2	23,3	23,7	23,2
	Flandre Occidentale	19,0	18,8	18,9	19,0
	Anvers	28,2	28,2	28,8	28,2
	Brabant Flamand	15,0	16,1	14,4	15,8
	Limbourg	13,7	13,4	14,1	13,7
	Bruxelles	1,0	0,2	0,2	0,2
Nouvel Habitat CIM	New Antwerpen CIM	11,2	11,5	11,4	11,2
	New Gent CIM	4,4	4,6	4,5	4,5
	New Brussel CIM	3,5	4,0	3,7	3,5
	30 villes Flandre	24,9	25,2	24,5	25,0
	Petites communes Flandre	28,0	27,9	29,1	28,0
	Communes rurales Flandre	27,8	26,8	26,7	27,8
PRA	Oui	63,4	60,6	61,2	60,8
	Non	36,6	39,4	38,8	39,2
PRR	Oui	52,0	54,5	54,1	55,1
	Non	48,0	45,5	45,9	45,0
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	15,8	14,1	13,8	15,8
	Secondaire inférieur	20,1	20,1	19,9	20,1
	Secondaire supérieur	37,5	38,8	39,1	37,5
	Bachelor	17,6	15,7	15,8	17,6
	Master	9,1	11,3	11,3	9,1
	ne sait pas				

Nord			% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011 *5.377.953*	Interviews Brut *4.019*	Carnets Brut *2.804*	Echantillon final pondéré *5.379.326*
Statut Professionnel	Actif	50,1	48,6	47,4	50,4
	Inactif	49,9	51,1	52,4	49,4
Activité professionnelle	indépendant	5,1	5,5	4,8	5,5
	employé	28,9	27,4	27,1	29,0
	ouvrier	16,1	15,7	15,4	15,9
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	23,7	24,8	26,6	23,5
	étudiant (e)	12,7	14,3	13,3	13,2
	ménagère	6,2	5,7	6,5	6,2
	rentier + autres	0,4	0,5	0,6	0,4
	chômeur (chômeuse)	3,6	2,9	2,6	3,6
	invalide	3,2	2,9	2,8	2,5
	ne sait pas				
Groupe social	groupe 1	12,2	10,4	9,8	10,5
	groupe 2	14,2	14,9	14,7	15,1
	groupe 3	10,2	11,2	10,5	10,9
	groupe 4	11,7	11,4	11,6	11,3
	groupe 5	14,9	15,0	15,3	14,5
	groupe 6	11,1	10,3	11,7	10,1
	groupe 7	11,8	11,7	11,6	11,6
	groupe 8	11,8	11,0	10,7	12,2
	ne sait pas	2,0	4,0	4,2	3,8
Composition du ménage	1 personne	12,4	13,3	12,7	13,4
	2 personnes	34,5	33,3	34,7	33,0
	3 personnes	18,9	18,0	17,4	18,1
	4 personnes	21,7	22,2	22,3	22,5
	5 personnes et +	12,5	13,2	12,9	13,0

7.3 Sud

Sud			% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011 *3.999.313*	Interviews Brut *4.072*	Carnets Brut *2.584*	Echantillon final pondéré *3.997.922*
Sexe	Homme	47,9	48,1	46,4	47,9
	Femme	52,1	51,9	53,6	52,1
Age	12-24 ans	18,9	18,6	16,8	18,9
	25-34 ans	15,8	15,7	12,5	15,8
	35-44 ans	16,8	16,8	16,0	16,8
	45-54 ans	16,6	15,9	17,2	16,6
	55-64 ans	13,8	14,0	16,3	13,8
	65 ans et plus	18,2	19,0	21,3	18,2
Province	Brabant Flamand	3,1	2,0	1,5	2,3
	Bruxelles	21,7	20,4	17,5	22,5
	Brabant Wallon	8,1	8,3	8,3	8,1
	Hainaut	28,1	29,2	30,1	28,1
	Liège	23,1	23,7	24,5	23,1
	Namur	10,2	10,5	11,8	10,2
	Luxembourg	5,7	6,0	6,2	5,7
Nouvel Habitat CIM	New Bruxelles CIM	26,3	23,7	20,4	26,3
	New Charleroi CIM	6,2	6,5	6,1	6,2
	New Liège CIM	10,1	10,6	10,5	10,1
	13 Villes Wallonie	17,3	19,3	20,5	17,3
	Petites Localités Wallonie	17,5	18,1	19,3	17,5
	Communes Rurales Wallonie	22,6	21,8	23,2	22,6
PRA	Oui	61,6	61,0	62,6	61,2
	Non	38,4	39,1	37,4	38,8
PRR	Oui	54,5	57,2	57,6	57,1
	Non	45,5	42,8	42,4	43,0
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	18,3	15,3	15,6	18,3
	Secondaire inférieur	22,0	24,1	24,0	22,0
	Secondaire supérieur	32,2	34,4	33,8	32,2
	Bachelor	17,8	14,4	14,7	17,8
	Master	9,8	11,9	11,9	9,8
	ne sait pas				

Sud			% 2012-2		
		% CIM PMP 2010-2011 *3.999.313*	Interviews Brut *4.072*	Carnets Brut *2.584*	Echantillon final pondéré *3.997.922*
Statut Professionnel	Actif	44,2	43,7	41,2	44,6
	Inactif	55,8	56,2	58,7	55,3
Activité professionnelle	indépendant	5,4	5,2	5,0	5,8
	employé	26,4	27,2	26,0	26,4
	ouvrier	12,4	11,2	10,3	12,3
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	22,1	23,2	26,9	21,9
	étudiant (e)	14,9	15,0	13,9	14,8
	ménagère	6,7	5,8	6,4	6,6
	rentier + autres	1,2	1,2	1,2	1,2
	chômeur (chômeuse)	7,5	7,1	6,4	7,4
	invalide	3,4	3,8	3,9	3,4
	ne sait pas				
Groupe social	groupe 1	12,3	10,4	10,0	10,7
	groupe 2	14,0	14,2	13,2	14,8
	groupe 3	9,9	12,5	12,9	12,1
	groupe 4	11,3	10,4	10,1	10,2
	groupe 5	10,8	10,3	11,2	10,0
	groupe 6	13,2	12,3	12,4	11,9
	groupe 7	13,2	14,0	13,9	13,6
	groupe 8	13,7	12,8	13,0	13,7
	ne sait pas	1,7	3,2	3,4	3,0
Composition du ménage	1 personne	15,7	18,3	18,8	17,8
	2 personnes	31,9	30,9	33,2	31,0
	3 personnes	19,6	19,2	18,9	19,3
	4 personnes	19,3	19,0	17,6	19,1
	5 personnes et +	13,5	12,7	11,5	12,7

*Moyenne des PMP 2009-2010 et 2010-2011

8 Contrôles de l'étude

8.1 Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions (environ une toutes les 4 semaines), la Commission Technique prend connaissance de l'état d'avancement du terrain et du retour des carnets présentés par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

Enfin, certains membres de la Commission Technique ont participé à des séances de "cleaning" des données, visant notamment à préciser les intitulés de stations imprécis.

8.2 Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter hebdomadairement des fichiers électroniques de GfK reprenant l'état du terrain d'enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

La SPS peut consulter chaque semaine le nombre de carnets rentrés à l'institut.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique. Les volets suivants sont présentés : nombre d'interviews, nombre de carnets renvoyés, les procédures de contact (rang contact, rang adresse), étalements des interviews par jour de la semaine, contrôles des dates de retour, analyse des performances des enquêteurs, etc.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d'enquête pendant le terrain en cours.

9 Exploitation et mise à disposition des données

Un cahier des charges pour l'exploitation, disponible au CIM, précise notamment les définitions, les conditions d'utilisation, et le modèle utilisé pour les calculs de plans.

Chaque souscripteur de l'étude peut recevoir les fichiers de données bruts qu'il est libre d'adapter dans un software propre ou de transmettre à un concepteur de son choix. Le CIM vérifie les outputs de chaque software.

9.1 Analyse des audiences

La vague 2012-2 isolée permet d'analyser l'audience des émetteurs nationaux et provinciaux.

Pour les radios locales, la commission technique prescrit de recourir exclusivement aux fichiers de media-planning (cumul des trois dernières vagues ; voir ci-dessous), pour augmenter le nombre d'observations utilisées (on ne peut que rappeler que l'étude actuelle est plutôt conçue pour les radios nationales et les grands réseaux, les tailles d'échantillon et la méthode étant peu adaptées pour les émetteurs locaux).

9.2 Media-planning

Conformément à l'accord fondateur, le cahier des charges d'exploitation de l'étude précise : "*Les traitements de média planning tel que ranking, évaluation et analyse de l'offre ne sont autorisés que sur un cumul de vagues consécutives*".

Tout traitement de media-planning devra impérativement être réalisé sur les données cumulées des trois dernières vagues tel que défini dans le paragraphe de la page suivante.

9.3 Règles de publications

A partir de la vague 17, suite à une décision de la Commission technique radio, les radios devront atteindre un minimum de 100 observations pour être publiées dans le fichier brut fourni aux souscripteurs. Ce nombre d'observations est basé sur l'audience totale Belgique 12+.
A partir de la vague 21, cette règle des 100 observations ne s'applique plus aux radios nationales et étrangères.

Les résultats des radios qui n'atteignent pas 100 observations sont repris dans des regroupements définis en annexe.
Cette règle est d'application pour le fichier vague isolée et pour le fichier de cumul.

Veuillez noter que suite au passage de deux à trois vagues par an depuis 2011, à partir de la publication de la vague 2011-2, le cumul est réalisé sur les trois dernières vagues, et non plus sur les deux dernières vagues comme c'était le cas auparavant.

9.4 Fichiers des données individuelles

En pratique, les souscripteurs recevront donc **deux fichiers** :

1. Pour l'analyse d'audience des radios nationales et des grands réseaux :
Le fichier des données individuelles de la vague 2012-2, avec 8.091 interviews. L'univers des 12+ est composé de 9.377.248 individus.

2. Pour l'analyse d'audience des radios provinciales :
Un fichier cumulé de 24.200 interviews :

- Vague 2011-3 : 8.065 interviews (avec un poids de 20% dans l'extrapolation totale)
- Vague 2012-1 : 8.044 interviews (avec un poids de 35% dans l'extrapolation totale)
- Vague 2012-2 : 8.091 interviews (avec un poids de 45% dans l'extrapolation totale)

L'univers des 12+ est composé de 9.377.222 individus.

10 Les intervalles de confiance

Pour les radios nationales qui font uniquement l'objet d'une publication sous forme de fiche, un intervalle de confiance est calculé sur le daily reach. Ci-dessous, un rappel du calcul de l'intervalle de confiance utilisé pour déterminer la marge d'erreur sur la mesure de l'audience d'une radio déterminée.

Intervalle de confiance sur une proportion

Les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées suivant la théorie classique se rapportant aux échantillons aléatoires ; celle-ci montre que la distribution des moyennes observées sur l'échantillon est normale et qu'en conséquence l'erreur d'estimation, au niveau de probabilité 95 %, est donnée par la relation :

$$e = \pm 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

p représente la proportion d'auditeurs d'une certaine radio observés dans l'échantillon. Cette proportion doit être libellée sous une forme décimale, soit 0,028 par exemple.

q = 1 - p (si p = 0,028 alors q vaut 0,972)

n est l'effectif de l'échantillon brut (dans le cas de l'échantillon nord V2012-2: n =4.019).

$$p - 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}} < P < p + 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

Reprenant notre exemple, l'équation ci-dessus devient :

$$0{,}028 - 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{4.019}} < P < 0{,}028 + 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{4.019}}$$

Théoriquement la vraie valeur de la proportion d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se situer entre 2,28% et 3,31% de la population.

Prenons un exemple concret : nous connaissons les valeurs suivantes :

Radio X	
Taille échantillon	4.019
% C (ens.12+)	2,8%

Le pourcentage de couverture est repris dans les fiches CIM, il s'agit de P dans la formule reprise ci-dessus. Nous utilisons P comme une approximation de p, ce qui nous permet de calculer

q = 1-p.

Le tableau suivant reprend les différentes valeurs dont nous avons besoin pour calculer les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance :

p	0,028
q	0,972
p*q	0,0272
(p*q)/n	$6{,}771*10^{-6}$
racine ((p*q)/n)	0,0026

Pour trouver les bornes de l'intervalle de confiance, il suffit de multiplier cette dernière quantité par 1,96 et de soustraire (borne inférieure) et d'ajouter (borne supérieure) cette dernière quantité à p, soit :

borne inférieure IC	0,0229	2,29%
borne supérieure IC	0,0331	3,31%

Ce qui revient à dire que la "vraie proportion" d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se trouver entre 2,29% et 3,31 % de la population. La dernière étape consiste encore à traduire ces proportions en termes de nombres absolus.

Annexe 1: Questionnaire de recrutement (CAPI) vague 2012-2

ÉTUDE RADIO CIM : QUESTIONNAIRE CAPI

Allez-vous réaliser une enquête-test ou une véritable enquête ?

ATTENTION :

Si vous travaillez en mode test, rien ne sera jamais sauvegardé, même si vous indiquez code 2 = véritable enquête.

Si vous travaillez en mode normal, toutes les réponses que vous introduirez, seront sauvegardées même si vous introduisez le code 1 = enquête-test.

Il est par conséquent primordial de se trouver dans le bon mode. Dans le premier écran, l'écran avec le petit téléphone, le mode se trouve en haut à droite. Si vous n'êtes pas sûr du mode dans lequel vous vous trouvez, veuillez alors quitter l'enquête (appuyer sur le point d'exclamation).

ENQUETE-TEST 1
VERITABLE ENQUETE 2
INTRODUIRE LA PREMIERE FEUILLE DE CONTACT (1-10) ... 3
INTRODUIRE LA DEUXIEME FEUILLE DE CONTACT (11-20) . 4
[teller1]

ENQ: Interviewer complétez le temps de commencement.

Introduisez votre numéro d'enquêteur, ce numéro se trouve également dans le nom d'inlog suivant :

ENQ : Complétez l'âge du répondant (DP – limite de 12-99 ans)

a. Entretien personnel

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette étude !

1) Puis-je vous poser quelques questions maintenant ?

(Donnez la possibilité à l'enquêteur de fixer un rendez-vous si le moment est mal choisi pour le répondant)

Les données qui vous concernent seront traitées par Significant GfK (Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, Belgique) et seront uniquement utilisées dans le cadre de l'enquête. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous avez le droit de consulter et, si nécessaire, de corriger ces données.

Oui, maintenant	→ ***Passez à d.2***
Non, plutôt à un autre moment	→ ***Prenez rendez-vous***
Refus	→ ***Refus***

Langue dans laquelle l'enquête est effectuée Néerlandais 1 Français 2

[teller2]

d.2) Au cours **des derniers mois**, avez-vous pendant au moins 10 minutes… ?

	Oui (1)	Non (2)
○ regardé la télévision (d.3.1) ?		
○ écouté la radio (d.3.2) ?		
○ surfé sur Internet à la maison (d.3.3) ?		
○ surfé sur Internet au travail (d.3.4)		
○ lu un quotidien (d.3.5) ?		
○ lu un magazine (d.3.6) ?		

Nouveau teller

SI SURFE SUR INTERNET (d.3.3 = oui OU d.3.4 = OUI) 3) **A quelle fréquence surfez-vous sur Internet ?** (ENQ. **LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE**) 1: De manière systématique tous les jours (7 jours sur 7) 2: Pratiquement tous les jours (5 à 6 jours par semaine) 3: Souvent (3 à 4 jours par semaine) 4: Parfois (1 ou 2 jours par semaine) 5: Moins d'une fois par semaine 6: Moins d'une fois par mois

[teller3]

A TOUS

4)

Dans votre ménage, de combien de postes de télévision en état de marche et branchés pour recevoir des émissions de télévision disposez-vous ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

0: zéro poste de télévision en état de marche → Q8
1: 1 poste
2: 2 postes
3: 3 postes
4: 4 postes et plus

[teller4]

5)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à la télédistribution (télévision par câble) ?

1: oui
2: non

[teller5]

6)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à une antenne parabolique pour la captation des programmes par satellite ?

1: oui
2: non

[teller6]

7)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste équipé d'un décodeur numérique, d'un settop box ou d'un digibox ?

1: oui
2: non

[teller7]

8)

SI RÉPONSE À LA QUESTION 7 = OUI

S'agit-il plus précisément d'un décodeur :

1 : BELGACOM TV ?
2 : BE TV ?
3 : TELENET ?
4 : VOO (ALE (Télédis), Brutélé…) ?
5 : CODITEL ?
6 : IN.DI (Interkabel) ?
7 : TV VLAANDEREN
8 : autre ?

[teller8]

9)

Dans votre ménage, dispose-t-on des équipements suivants ? (*plusieurs réponses possibles*)

* Un magnétoscope/vidéo-recorder ;
* Un lecteur de DVD non portable ;
* Un graveur de DVD ;
* Un PVR (enregistreur sur disque dur raccordé à la télévision)
* Une console de jeu électronique (branchée sur la TV)
* Un ordinateur fixe, connecté à internet
* Un ordinateur portable, connecté à internet
* Aucun des équipements cités

Remarque : Rien de tout cela ne sera comparable dans le temps !
[teller9]

Introduisez ici le numéro unique : 1202-xxxxx-xx-xx
DP - Faite attention que ce numéro unique soit correct, incluant le numéro d'ordre

b. Habitudes d'écoute

1. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio en **semaine** (c'est-à-dire du lundi au vendredi) dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO du lundi au vendredi		**Tous les jours**	**Presque tous les jours**	**Une ou deux fois par semaine**	**Moins souvent**	**Jamais**
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller10]

2. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **samedi** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq.: Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le samedi		**Tous les samedis**	**Presque tous les samedis**	**Un samedi ou deux par mois**	**Moins souvent**	**Jamais**
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller11]

3. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **dimanche** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq. : Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le dimanche		**Tous les dimanches**	**Presque tous les dimanches**	**Un dimanche ou deux par mois**	**Moins souvent**	**Jamais**
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller12]

c. MÉDIAS

1) À TOUS

Quelles **radios** avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours **des derniers mois** (E1) ?

(ENQ. : montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

(DP : dans la programmation, après chaque radio saisie, demander « Et quelle autre ? »)

Radios nationales

Radios régionales

Radios locales

Autres radios, lesquelles?

(*Les 5 (au maximum) autres chaînes seront seulement codées et citées en questions E1A1 jusqu'à E1A5. Celles-ci ne sont pas codées à nouveau en E2 et E3.*)

Radio inconnue

N'a pas écouté la radio

[teller13]

2) À TOUS

Et quelles **radios** avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours **des 7 derniers jours** (E2) ?

(ENQ. : montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

(DP : dans la programmation, après chaque station saisie, demander « Et quelle autre ? »)

(DP: Montrez ici uniquement les chaînes citées en E1. Si en E1, la réponse "Je n'ai écouté aucune radio" est cochée, laissez-la apparaître aussi uniquement en E2.)

Radios nationales

Radios régionales

Radios locales

Autres radios, lesquelles?

N'a pas écouté la radio.

[teller14]

3) A tous ceux qui ont écouté la radio au cours des 7 derniers jours.

Quelle radio avez-vous écoutée le plus au cours des 7 derniers jours? Et en deuxième lieu? Et en troisième lieu (E3) ?

(ENQ. : Montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et encodez la réponse dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

(DP: Montrez ici uniquement les chaînes citées en E2.Si en E2, uniquement 1 chaîne est citée, seulement la première place sera remplie. Si en E2, deux chaînes sont citées, etc)

Radios nationales
Radios régionales
Radios locales
Autres radios, lesquelles?

[teller15]

ENQ : lisez chaque support séparément, 1 seule réponse par support possible

X1. Voici différents supports pour écouter la radio. Pouvez-vous indiquer à quelle fréquence vous l'écoutez via ces différents supports ?
DP : Une seule réponse par ligne

	1 ou plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	1 fois par semaine	1 ou plusieurs fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Un poste de radio classique (transistor,chaîne hi-fi,radio-réveil,…)						
Un autoradio						
Un poste de télévision						
Un ordinateur						
Un téléphone (GSM,I-phone,…)						
Un lecteur MP3, iPod, PSP…						

ENQ : Lisez

X2. Lorsque vous écoutez la radio via un ordinateur, téléphone, lecteur MP3, IPOD, PSP ...
DP : Plusieurs réponses possibles

- L'écoutez-vous en live (streaming)
1 : oui
2 : non
- Ecoutez-vous des émissions radios en différé
1 : oui
2 : non
- Ecoutez-vous des podcasts
1 : oui
2 : non

[teller15b]

d. Volet du Carnet

SELINT. (DP : Uniquement le lundi)
Indiquez (RANDOM : Samedi/dimanche) comme premier jour d'écoute, à moins que vous n'ayez reçu d'autres instructions.

1. Samedi

2. Dimanche

Le but de cette étude est de savoir quelles radios vous écoutez et à quel moment de la journée vous les écoutez.
Nous souhaitons vous demander d'enregistrer votre comportement d'écoute dans un carnet pendant une semaine. Vous pouvez le faire soit via un carnet 'papier' soit via Internet.
Vous devez noter dans le carnet les radios que vous écoutez, les quarts d'heures où vous les écoutez et à quel endroit vous les écoutez. Vous devez aussi indiquer si vous avez écouté la radio via Internet.
Même si vous n'écoutez pas beaucoup la radio, votre participation est importante: nous ne sommes absolument pas uniquement à la recherche de personnes qui écoutent beaucoup la radio. Chaque auditeur de radio est important !
Votre participation est importante car nous souhaitons déterminer, auprès du plus grand nombre de personnes possibles, les radios que ces personnes écoutent. Nous souhaitons aussi connaître les jours où vous n'avez pas écouté la radio.
Cela ne vous prendra que quelques minutes par jour pour remplir votre carnet d'écoute. Si vous êtes disposé(e) à collaborer à cette étude et à nous renvoyer le Carnet complété, vous aurez peut-être la chance de remporter un prix d'une valeur de 100 € à l'issue de cette étude. DP – Si répondant a entre 12 & 34 ans : De plus, vous avez la chance de gagner un iPhone4 ou un iPad.

Dès que vous aurez complété le dernier jour de votre carnet d'écoute, veillez à ce qu'il nous revienne le plus rapidement possible. Si vous souhaitez compléter votre comportement d'écoute dans le carnet 'papier', vous pouvez nous le renvoyer en utilisant l'enveloppe retour qui vous est fournie. Vous n'aurez aucun frais de port ni de frais d'envoi à payer! Si vous préférez travailler via Internet, il vous suffira de confirmer votre carnet d'écoute et de nous le renvoyer en ligne. En répondant via Internet, vous doublez vos chances de gagner un prix !

DP – Si le répondant a entre 12 et 34 ans, veuillez expliquer le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes à l'aide de la 'carte des incentives'

J'aimerais à présent parcourir avec vous les radios que vous avez écoutées hier. Vous pouvez remplire le carnet sur papier (ENQ : montrez le carnet papier) ou par internet (ENQ : montrez le printscreen du carnet online sur l'écran suivant).

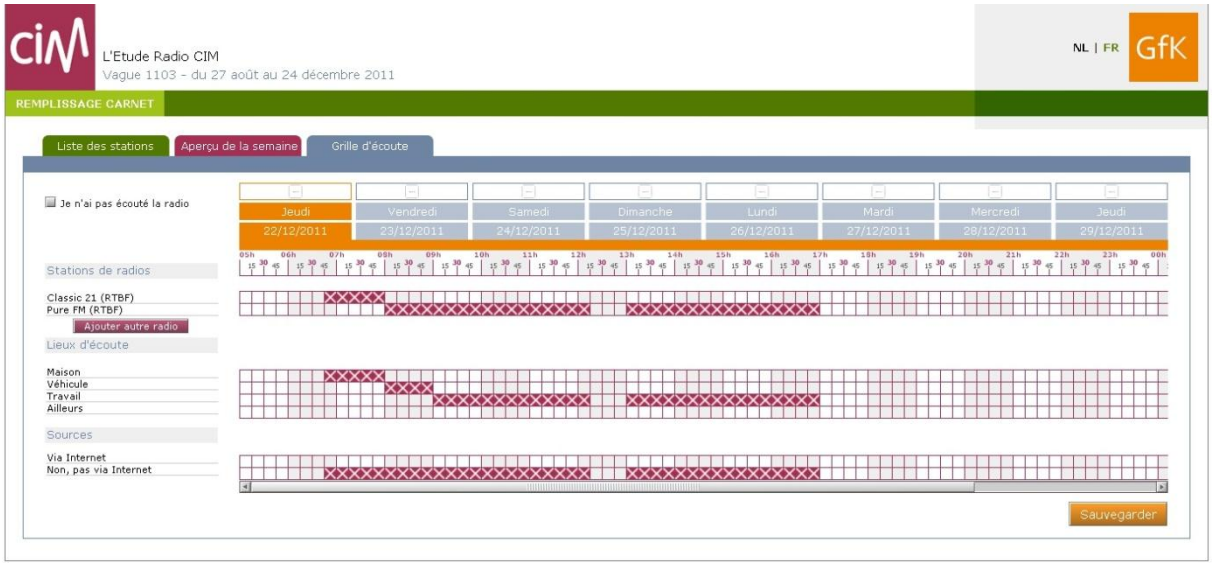

Préférez-vous compléter le carnet d'écoute en version papier ou via Internet ?

- Sur papier - L'enquêteur complète le carnet papier avec le répondant

  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).

- Via Internet - Enq. Complétez le carnet avec le répondant dans le SIMAgenda. Les données seront également reportées dans le carnet papier de sorte qu'elles puissent être transmises

  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).

- Ne sait pas - Enq. Complétez le carnet d'écoute papier avec le répondant ET encodez également ensuite les données dans le SIMAgenda avec le répondant.

  Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier (DP – montrer l'écran intermédiaire sur lequel les réponses A et B réapparaissent).

4) À TOUS

À présent, pouvez-vous me dire quelles **radios** vous avez écoutées **hier** ?

DP – Seulement si papier ou ne sait pas

Afin de vous aider à vous en rappeler, j'ai ici une grille de 24 heures (*ENQ. : ouvrez le Carnet au premier jour et montrez le rabat avec les noms de radio*) (« une journée entière ») divisées en quarts d'heure, à partir de 5 heures du matin.

DP – Seulement via internet

Voici à nouveau la liste des radios, afin de vous aider dans l'enregistrement de votre comportement d'écoute. (*ENQ montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios)*

DP – A TOUS

Commençons par le moment où vous vous êtes levé(e) hier, à quelle heure était-ce ?

Et la radio était-elle allumée ?

Quelle station de radio ? Cela peut aussi être une radio qui n'est pas reprise dans notre liste.

Avez-vous encore écouté la radio plus tard dans la journée ?

Indiquez bien les radios que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes par quart d'heure !

Et pour chaque quart d'heure que vous avez coché, indiquez l'endroit où vous avez écouté cette radio (à la maison, en voiture, au travail, ailleurs) ?

(ENQ.: complétez avec la personne le premier jour du Carnet – Insistez !)

Et quelles radios avez-vous écoutées aujourd'hui ?

ENQ COMPLETEZ AVEC LA PERSONNE LE CARNET JUSQU'À QUELQUES HEURES AVANT L'ENTRETIEN

L'enquêteur complète avec le répondant le premier jour d'écoute et aujourd'hui dans le Carnet.

Si papier ou Ne sait pas :
Vous pouvez continuer à compléter ce carnet, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre avec les autres jours.

Si via Internet ou Ne sait pas:
Vous pourrez continuer à compléter ce carnet Internet à partir de demain, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre pour les autres jours du carnet Web.
Les données que nous venons d'enregistrer ensemble seront envoyées ce soir de façon à ce qu'elles puissent être consultées demain dans votre carnet Internet.
Après avoir encodé votre adresse e-mail, vous recevrez demain un e-mail contenant un hyperlien. En cliquant sur ce lien, vous aurez immédiatement accès à votre carnet Internet personnel.
Si vous ne recevez pas d'e-mail, vous trouverez votre numéro personnel de carnet ainsi que votre mot de passe dans votre carnet d'écoute sur papier. Ceci vous permettra de vous connecter via le site Web www.cimradio.be.

Puis-je vous demander si vous êtes prêt à noter vous-même dans ce carnet papier ou dans votre carnet internet les radios que vous écouterez, au cours des 7 prochains jours, exactement comme nous venons de le faire ensemble ?

- Oui, accepte le Carnet → ***Carnet***
- Non, n'accepte pas le Carnet → ***tentative de persuasion par l'enquêteur, si c'est vraiment un échec, refus !***

[teller16]

Check-list pour l'enquêteur :

Les aspects suivants ont-ils été clairement expliqués et traités ?!

- Il est très important que le carnet d'écoute soit complété tous les jours ! Vérifiez que le carnet comporte bien 8 dates consécutives !
- Ceux qui n'écoutent pas la radio sont aussi importants. Nous voulons également connaître le nombre de personnes qui n'écoutent pas la radio afin de pouvoir calculer la répartition exacte entre auditeurs et non-auditeurs.
- Le répondant doit compléter le Carnet lui-même. Pour des raisons sociodémographiques, il est très important que le Carnet ne soit pas complété par quelqu'un d'autre que le répondant !

- La liste des radios sur le rabat arrière du Carnet est un aide-mémoire destiné aux répondants. Des radios qui n'apparaissent PAS dans cette liste peuvent être notées dans le Carnet.
- Une seule radio peut être indiquée par quart d'heure, à savoir celle que le répondant a le plus écoutée pendant ce quart d'heure ! Si le répondant passe d'une radio à une autre pendant un certain temps, il peut indiquer une de ces radios dans la tranche d'un quart d'heure, pour autant qu'il ait écouté cette radio pendant dix minutes au moins au cours de ce quart d'heure.
- Le répondant doit également indiquer s'il a écouté la radio via internet ou pas, et ce pour chaque quart d'heure pendant lequel il a écouté la radio.
- Même si le répondant n'écoute pas beaucoup la radio, sa participation est importante ! Les auditeurs qui écoutent peu la radio sont aussi des auditeurs radio à part entière !
- Si le répondant n'écoute pas la radio pendant une journée, il doit cocher la case dans le bas de la page de la journée concernée.
- DP – Si papier ou ne sais pas: Le Carnet peut être renvoyé au moyen de l'enveloppe. Le répondant ne doit pas payer de frais de port.
- A titre d'incentive, une tombola est organisée parmi les répondants. Chaque répondant participant à l'étude est susceptible de remporter un chèque cadeau d'une valeur de 100 euros. Vous trouvez le règlement du concours sur notre site Internet www.cimradio.be.
- DP - si respondent 12-34: Le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes (gagner un iPhone 4 ou un iPad) est expliqué à l'aide de la 'carte des incentives'.
- DP – Si via internet ou ne sais pas: Le Carnet peut également être complété sur Internet, sur le site www.cimradio.be.
- Si le répondant souhaite de plus amples informations à propos de l'étude, il peut appeler le numéro GRATUIT 0800/ 57 056 de 09 heures à 21 heures ou consulter le site Web www.cimradio.be.

[teller17]

Date du premier jour d'écoute :
p.ex. 01-01

Écran intermédiaire pour l'enquêteur :

- Je suppose fortement que le répondant va renvoyer le Carnet à Significant GfK (1)
- Je crains que le répondant ne renvoie pas le Carnet à Significant GfK (2)

[teller18]

Instructions enquêteur !

Les procédures suivantes ont-elles été accomplies ?

➔ Indication du nom du répondant au début du Carnet

➔ Les dates des jours pour lesquels le répondant doit compléter le Carnet ont-elles été indiquées à l'endroit prévu ? (Hier + les 7 jours suivants)

➔ Coller l'étiquette sur le carnet du répondent

[teller19]

e. SOCIO DEMOGRAPHICS *(liste PMP studie)*

Maintenant pour terminer, encore quelques questions afin de pouvoir interpréter les résultats d'une manière statistique. IL VA DE SOI QUE LES RÉPONSES RESTERONT ENTIÈREMENT CONFIDENTIELLES.

Tout d'abord, je voudrais vous demander la composition du ménage, y compris vous-même.

S91: De combien de personnes votre ménage se compose-t-il ?

S91a Pouvez-vous indiquer pour chaque membre de votre ménage, dans l'ordre du plus âgé jusqu'au plus jeune:

- l'âge
- le sexe
- s'ils ont une activité professionnelle rémunérée (actuellement)

S91b Personne Interrogée

(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DE LA P.I. : (P.I. = Personne interrogée))

PRINCIPAL RESPONSABLE DES ACHATS

S91c Quel est le membre de votre ménage qui est le plus souvent responsable du choix des marques pour les produits d'alimentation, les boissons courantes et les produits d'entretien pour le ménage ?

(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.A.:

(PRA = Principal responsable des achats)

: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

PRINCIPAL RESPONSABLE DES REVENUS

S91d Quel est le membre de votre ménage qui dispose du revenu net le plus élevé ?

(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.R

(PRR = Principal responsable des revenus)

: UNE SEULE REPONSE)

S91e Le plus haut diplôme que vous avez obtenu (que ce soit en cours du jour ou en cours du soir), de quel niveau d'enseignement provient-il?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse

S92a Quel est votre statut professionnel ?

ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1: je suis élève | étudiant(e) | en formation
2: j'ai un emploi à temps plein
3: j'ai un emploi à temps partiel
4: j'ai temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
5: j'ai un emploi, mais je n'ai pas encore commencé ce travail
6: actuellement, je ne travaille pas

***PROG. : SI CODE 6 EN Q.92a**

***VRAAG 92b**

S92b Quelle définition est la plus adaptée à votre situation ?

ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

1: je suis homme | femme au foyer
2: je suis en incapacité de travail
3: je suis chômeur | chômeuse
4: je suis pré-pensionné(e)
5: je suis pensionné(e)
6: autre

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE: SI CODE ,2,3,4,5 EN Q.92a POSEZ Q.95

S95 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérise le mieux votre statut professionnel ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: employé (secteur public ou secteur privé)
3: ouvrier (secteur public ou secteur privé)
4:

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE : SI CODE 1 EN Q.95, POSEZ Q.96

S96 Quelle est votre profession?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
5: profession libérale ou profession nécessitant qualification
(médecin, avocat, expert comptable,...)
6:

FILTRE. : SI CODE 2 EN Q. 95, POSEZ Q. 98

S98 Quelle est votre profession?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)
3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
5:

FILTRE. : SI CODE 1 OU 2 EN Q.98, POSEZ Q.99

S99 De combien de personnes salariées êtes-vous responsable ...?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/__/__/__/__/__/__/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q.95, POSEZ Q.100

S100 Etes-vous...?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
3:

FILTRE. : SI CODE 3,4,5 EN Q.92b, POSEZ Q105

S105 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérisait le mieux votre dernier statut professionnel ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: employé (secteur public ou secteur privé)
3: ouvrier
4: jamais eu une activité professionnelle
5:

FILTRE. : SI CODE 1 EN Q105, POSEZ Q106

S106 Quelle était votre dernière profession?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus

5: profession libérale ou nécessitant qualification
(médecin, avocat, expert comptable,...)
6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q105, POSEZ Q108

S108 Quelle était votre dernière profession?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)
3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
5:

FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q108, POSEZ Q109

S109 De combien de personnes salariées étiez-vous responsable ...?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/__/__/__/__/__/__/ personnes

FILTRE : SI CODE 3 EN Q105, POSEZ Q110

S110 Etiez-vous...?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
3:

PROG. : SI P.I. N'EST PAS PRR (CODE Q91b ≠ CODE Q91d), POSEZ Q.118 à Q.141

S 118 Le plus haut diplôme que le principal responsable des revenus a obtenu (que ce soit en cours du jour ou en cours du soir), de quel niveau d'enseignement provient-il ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse
99: je ne sais pas

***QUESTION 119**

S119a Quel est le statut professionnel du principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

1: il/elle est élève | étudiant(e) | en formation
2: il/elle a emploi à temps plein
3: il/elle a un emploi à temps partiel
4: il/elle a temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
5: il/elle a un emploi, mais n'a pas encore commencé ce travail
6: actuellement, il/elle ne travaille pas

***PROG. : SI CODE 6 EN Q.119a**

***QUESTION 119b**

S119b Quelle définition est le plus adaptée à la situation du principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

1: il/elle est homme | femme au foyer
2: il/elle est en incapacité de travail
3: il/elle est chômeur | chômeuse
4: il/elle est pré-pensionné(e)
5: il/elle est pensionné(e)
6: autre

FILT: SI CODE 2,3,4,5 EN Q.119a POSEZ Q.120

S120 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérise le mieux le statut professionnel du principal responsable des revenus ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: employé (secteur public ou secteur privé)
3: ouvrier (secteur public ou secteur privé)
4:

FILT. : SI CODE 1 EN Q.120, POSEZ Q.121

S121 Quelle est la profession du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
5: profession libérale ou profession nécessitant qualification
(médecin, avocat, expert comptable,...)
6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q.120, POSEZ Q.122

S122 Quelle est la profession du principal responsable des revenus?

ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)
3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
5:

FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q.122, POSEZ Q.123

S123 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus est-il responsable au travail?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/__/__/__/__/__/__/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q.120, POSEZ Q.124

S124 Le principal responsable des revenus est-il … ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
3:

FILT. : SI CODE 3,4,5 EN Q.119b, POSEZ Q.128

S128 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérisait le mieux le dernier statut professionnel du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: employé (secteur public ou secteur privé)
3: ouvrier
4: jamais eu une activité professionnelle
5:

FILT. : SI CODE 1 EN Q.128, POSEZ Q.129

S129 Quelle était la dernière profession du principal responsable des revenus ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
5: profession libérale ou nécessitant qualification

(médecin, avocat, expert comptable,...)
6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q.128, POSEZ Q.131

S131 Quelle était la dernière profession du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)
3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
5:

FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q.131, POSEZ Q.132

S132 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus était-il responsable ?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/__/__/__/__/__/__/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q.128, POSEZ Q.133

S133 Le principal responsable des revenus était-il …?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
3:

FILT : A TOUS

S142. Quelle langue parlez-vous le plus souvent chez vous?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

2: Français
1: Néerlandais
3: Allemand
4: Anglais
5: autre

S142A. Parlez-vous encore une autre langue chez vous ?

1: oui
2: non

SI CODE 1 EN Q.S142A

***PROG. : AFFICHER SEULEMENT LES REPONSES PAS CITES EN Q.S142**

S142B.. De quelle(s) autre langue(s) s'agit-il ?

(Plusieurs réponses possibles)

2: Français
1: Néerlandais
3: Allemand
4: Anglais
5: autre

S143. Avez-vous la nationalité Belge?

1: Oui
2: Non

SI CODE 2 EN Q.S143

S144. Quelle est votre nationalité ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

1: Algérienne
4: Allemande
2: Britannique
3: Congolaise
11: Espagnole
5: Française
8: Hollandaise
6: Italienne
7: Marocaine
9: Polonaise
10: Portugaise
12: Turque
13: Autre nationalité Africaine
14: Autre nationalité Asiatique
15: Autre nationalité Européen
16: Autre nationalité

S145. Quelle est la nationalité de votre père?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

17: Belge
1: Algérienne
4: Allemande
2: Britannique
3: Congolaise
11: Espagnole
5: Française
8: Hollandaise
6: Italienne
7: Marocaine
9: Polonaise
10: Portugaise
12: Turque
13: Autre nationalité Africaine
14: Autre nationalité Asiatique
15: Autre nationalité Européen
16: Autre nationalité

S146. Quelle est la nationalité de votre mère ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

17: Belge

1: Algérienne
4: Allemande
2: Britannique
3: Congolaise
11: Espagnole
5: Française
8: Hollandaise
6: Italienne
7: Marocaine
9: Polonaise
10: Portugaise
12: Turque
13: Autre nationalité Africaine
14: Autre nationalité Asiatique
15: Autre nationalité Européen
16: Autre nationalité

Pour terminer, j'aimerais vous poser encore quelques questions nécessaires au contrôle de qualité des enquêtes par le bureau et/ou par le commanditaire de l'étude.

NOM DE FAMILLE :
Le nom de famille du répondant :

PRENOM :
Le prénom du répondant :

RUE :
La rue du répondant :

NUMERO DE LA BOITE AUX LETTRES :
Le numéro de la maison + la boîte aux lettres du répondant :

CODE POSTAL :
Le code postal du répondant :

VILLE :
Domicile du répondant :

GSM :
Le numéro de GSM du répondant :

LE NUMERO DE TELEPHONE :
Le numéro de téléphone du répondant : SI LE NUMERO DE TELEPHONE DU REPONDANT FAIT DEFAUT, ALORS CETTE INTERVIEW EST CONSIDEREE COMME INEXISTANTE A MOINS QU'IL NE S'AGISSE D'UN NUMERO DE TELEPHONE PRIVE OU A MOINS QUE LE REPONDANT N'AIT PAS DE NUMERO DE TELEPHONE. DANS CE CAS, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT : 9999999999 (10 FOIS 9)

EMAIL :
Votre adresse e-mail ?

TXT5 :
ENQ : si le numéro de téléphone du répondant fait défaut, alors cette interview est considérée comme inexistante à moins qu'il ne s'agisse d'un numéro de téléphone privé ou à moins que le répondant n'ait pas de numéro de téléphone. L'adresse doit être introduite pour que l'enquête soit valable. Ensuite, il y a les données que vous avez introduites : nom: <PRENOM> <NOM DE FAMILLE> téléphone (GSM) : <NUMERO DE TELEPHONE> (<GSM>). E-mail: <E-MAIL> Si les données ne sont pas correctes, vous pouvez retourner en arrière afin de les adapter.

Adapter l'adresse	1	=> /NOM DE FAMILLE
Continuer	2	

Q127 :

Cette étude a été réalisée pour le compte du CIM (Centre d'Informations sur les Médias). A l'avenir, seriez-vous d'accord de participer à d'autres études pour le CIM?

1: oui

2: non

3:

[teller20]

CONTACTSHEET

Un grand merci pour votre participation à cette enquête !

f. END of CAPI interview

[teller21]

ENQ: Interviewer complétez le temps final

Annexe 2 : Guide pour la relance téléphonique

Relance téléphonique CIM Radio

Bonjour Madame, Monsieur, je suis ... du bureau d'études de marché Significant.
Nous ne souhaitons pas vous vendre quoi que ce soit : ce qui nous intéresse, c'est votre opinion. Pour la protection de la vie privée, vos données personnelles seront traitées par Significant GfK (Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, Belgique) et utilisées uniquement dans le cadre de l'étude. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous pouvez consulter ces données et, le cas échéant, en obtenir la rectification.

1. Puis-je parler à <nom>?

1. Oui
2. Rendez-vous? => STOP
3. Personne n'existe pas => n' appartient pas à la cible

S2. Récemment, vous avez participé à une enquête sur la radio. Je vous remercie d'y avoir collaboré.

L'enquêteur vous a-t-il laissé un carnet à remplir ?

1. Oui
2. Non => STOP

3. Avez-vous déjà rempli le carnet et renvoyé à Significant?

1. Oui => Merci beaucoup d'avoir rempli le carnet et de l'avoir renvoyé => STOP
2. Non

4. Si non: Vous serait-il possible d'encore remplir le carnet et de nous le renvoyer ? L'envoi du carnet est totalement sans frais si vous utilisez l'enveloppe de retour prévue à cet effet (port payé par le destinataire). Allez-vous encore remplir et renvoyer le carnet ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Merci beaucoup! Je vous souhaite encore une excellente fin de journée!

ENQ: Avez-vous encore une remarque importante?

1. Oui => remarque
2. Non

Annexe 3: Liste des regroupements

Wave 2012-2	
Name of regrouping	**Stations**
Complément IP Other Local Nl	Christina
	Reflex
	Beverland
	RGR 2 (Music Station)
	City-Music
	FM Goud
	Radio Stad
	Minerva
	Goldies Radio (Sint-Niklaas)
	Randstad (Mechelen)
	Stadsradio (Halle)
	Victoria (Halle)
	Thals FM (Herentals)
Complément FMX Young North	RGR FM (Boenkradio)
	Trendy FM
Belgian Other stations NL	VBRO
	FM Brussel
	Radio Plus
	Antwerpen FM
	Gold FM
	Hit FM
	C-dance
	Radio Maria
	Family Radio
	Del Sol
	Story FM
	Belgian local NL
	Belgian Other NL

Wave 2012-2		
Name of regrouping	**Stations**	
Belgian Other stations FR	9fm	Phare fm
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Alma
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Bel Oeil
	Antipode	Radio Bonheur
	Belgian Local FR	Radio Centre Jodoigne
	Belgian Other FR	Radio Chevauchoir
	BRF	Radio Columbia
	Buzz Radio	Radio Equinox
	Campus	Radio Fize Bonheur
	Canal 44	Radio Italia
	Charleking	Radio Judaica
	Digital fm	Radio KIF
	Flash fm	Radio Nautic
	Foorire FM	Radio Ourthe Amblève
	Fréquence Eghezée	Radio Pasa
	Fréquence plus	Radio Plus
	Génération	Radio Prima
	Gold fm	Radio Quartz
	Hit Alia	Radio Salamandre
	Hit-radio (vital fm)	Radio Snoupy
	J 600	Radio Stars
	Le 106,9	Radio Terre Franche
	Le Centre FM	Radio Test
	Ma radio	Scoop-mosaïque
	Max FM	Studio S
	Maximum fm	Ultrason
	Mélodie FM	UP radio
	Metropole	Vibration
	Move	Vivante FM
	Must FM	Warm
	Pacifique FM	Wavre capital (FMK)
	Panache FM	YOU FM (UMH univ.Mons)

Wave 2011-3 + 2012-1 + 2012-2	
Name of regrouping	**Stations**
Complément IP Other Local Nl	Christina
	Reflex
	Beverland
	RGR 2 (Music Station)
	City-Music
	FM Goud
	Goldies Radio (Sint-Niklaas)
	Randstad (Mechelen)
	Stadsradio (Halle)
	Victoria (Halle)
	Thals FM (Herentals)
Complément FMX Young North	RGR FM (Boenkradio)
	Trendy FM
Belgian Other stations NL	VBRO
	FM Brussel
	Antwerpen FM
	Gold FM
	Radio Plus
	Hit FM
	C-dance
	Radio Maria
	Family Radio
	Del Sol
	Story FM
	Belgian Local NL
	Belgian Other NL

Wave 2011-3 + 2012-1 + 2012-2		
Name of regrouping	**Stations**	
Belgian Other stations FR	9fm	Radio Centre Jodoigne
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Chevauchoir
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Columbia
	Antipode	Radio Equinox
	Belgian Local FR	Radio Fize Bonheur
	Belgian Other FR	Radio Gaume Chérie/Metropole
	Campus	Radio Italia
	Canal 44	Radio Judaica
	Charleking	Radio KIF
	Digital fm	Radio Nautic
	Flash fm	Radio Ourthe Amblève
	Foorire FM	Radio Pasa
	Fréquence Eghezée	Radio Plus
	Fréquence plus	Radio Prima
	Gold fm	Radio Quartz
	Hit Alia	Radio Salamandre
	Hit-radio (vital fm)	Radio Snoupy
	J 600	Radio Stars
	Le Centre FM	Radio Terre Franche
	Ma radio	Radio Test
	Max FM	Radio Turbo Inter/Génération
	Maximum fm	RMI/Buzz Radio
	Mélodie FM	Scoop-mosaïque
	Move	Studio S
	Must FM Hesbaye/UP radio	Sud radio Malmedy (Est FM)/Le 106,9
	Pacifique FM	Ultrason
	Panache FM	Vibration
	Phare fm	Vivante FM
	Radio Alma	Warm
	Radio Bel Oeil	Wavre capital (FMK)
	Radio Bonheur	YOU FM (UMH univ.Mons)